

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : **0 fr. 50** — Étranger : **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »

Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-61

N° 1260. — 49^e volume (17)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 28 Avril 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/comptes et dépôts particuliers	Porte-feuille	escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet....	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1916 13 avril....	4.893	359	15.184	1.994	1.998	1.227			5
1916 20 avril....	4.899	360	15.239	2.036	2.019	1.220			5
1916 27 avril....	4.804	369	15.278	2.092	1.985	1.214			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet....	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1916 31 mars....	3.075	55	8.760	5.447	10.141	15			5
1916 7 avril....	3.076	55	8.344	2.159	6.487	15			5
1916 15 avril....	3.076	55	8.168	2.322	6.533	15			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet....	1.004	»	733	1.055	841	»			3
1916 6 avril....	1.412	»	847	2.194	2.403	»			5
1916 13 avril....	1.448	»	841	1.999	2.264	»			5
1916 20 avril....	1.449	»	851	2.166	2.197	»			5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet....	110	»	219	24	94	15			6
1916 31 janvier....	156	4	298	16	55	21			5
1916 29 février....	168	4	330	25	57	21			5
1916 31 mars....	186	6	346	57	45	22			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 24 juillet....	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1916 8 avril....	958	759	2.161	717	448	258			4 1/2
1916 15 avril....	958	761	2.158	722	443	256			4 1/2
1916 22 avril....	969	762	2.152	727	438	253			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet....	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1916 18 mars....	1.070	10	1.223	218	151	144			4 1/2
1916 1 avril....	1.086	8	1.360	171	204	152			4 1/2
1916 15 avril....	1.098	4	1.374	177	210	155			4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet....	1.105	89	3.086	245	586	115			5 1/2
1916 10 mars....	1.036	103	2.859	633	450	381			5 1/2
1916 20 mars....	1.022	102	2.861	614	431	345			5 1/2
1916 31 mars....	1.016	102	2.905	664	432	327			5 1/2
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet....	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1916 18 mars....	219	0	826	130	237	40			6
1916 25 mars....	221	0	836	129	234	38			6
1916 1 avril....	233	0	866	150	229	37			6
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet....	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1916 7 mars....	4.329	138	15.653	2.785	10.210	1.713			6
1916 29 mars....	4.335	158	15.829	2.725	11.365	1.993			6
1916 5 avril....	4.336	160	16.060	3.081	11.182	1.957			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet....	146	8	320	109	236	41			5 1/2
1916 31 janvier....	199	4	410	161	235	19			5
1916 29 février....	227	5	426	147	209	18			5
1916 31 mars....	225	5	464	138	216	24			5
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet....	180	19	268	51	94	14			3 1/2
1916 31 mars....	253	50	431	98	161	19			4 1/2
1916 7 avril....	258	51	420	112	157	19			4 1/2
1916 15 avril....	258	50	415	125	164	18			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	29 mars 1916	5 avril 1916	12 avril 1916	19 avril 1916	26 avril 1916
Londres.....	25.224	25.174	28.47	28.51	28.81	28.30	28.30
New-York....	548.25	516	597	598	603 1/2	594 1/2	593
Espagne.....	500	482.75	580	579	585.50	579	580
Hollande....	208.30	207.56	254	257	259	251	249
Italie.....	100	99.62	89 1/2	90	92 1/2	92	92 1/2
Pétrograd....	266.67	263	188	188 1/2	187	186	186
Scandinavie..	139	138.25	172	176 1/2	181	177	178 1/2
Suisse.....	100	100.03	114 1/2	115	117	115	114 1/2

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	29 mars 1916	5 avril 1916	12 avril 1916	19 avril 1916	26 avril 1916
Londres.....	100 liv.	99.82	112.87	113.04	114.22	112.20	112.20
New-York....	» dol.	99.56	115.19	115.39	116.45	114.71	114.42
Espagne.....	» pes.	96.55	116	115.90	117.10	115.80	116
Hollande....	» flor.	99.64	121.94	123.62	124.34	120.50	119.78
Italie.....	» lire.	99.62	89.50	90.50	92.50	92	92 1/2
Pétrograd....	» rbl.	98.62	70.49	70.69	70.12	69.75	69.75
Scandinavie..	» couf	99.46	123.74	126.98	130.22	127.34	122.42
Suisse.....	» fr.	100.03	114.50	115	117	115	114 1/2

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	28 mars 1916	4 avril 1916	11 avril 1916	18 avril 1916	25 avril 1916
Paris.....	25.224	25.184	28.455	28.495	28.765	28.35	28.45
New-York....	4.86 1/2	4.871	4.769	4.77	4.77	4.77	4.77
Espagne.....	25.22	25.90	24.855	24.77	24.65	24.55	24.43
Hollande....	12.109	12.125	11.20	11.14	11.20	11.29	11.28
Italie.....	25.22	25.268	31.96	31.67	31.32	30.98	30.90
Pétrograd....	94.62	95.80	151.25	152.37	155.25	153.25	151.50
Portugal....	53.28	46.19	34.50	34.37	34.62	34.37	34.37
Scandinavie..	18.25	18.24	16.65	16.225	15.874	16.14	15.95
Suisse.....	25.22	25.18	24.94	24.85	24.70	24.77	24.72

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	28 mars 1916	4 avril 1916	11 avril 1916	18 avril 1916	25 avril 1916
Paris.....	100 fr.	100.14	88.64	88.52	87.70	88.97	88.66
New-York....	» dol.	99.90	102.04	102.02	102.02	102.02	102.02
Espagne.....	» pes.	96.64	101.48	101.83	102.32	102.74	103.23
Hollande....	» flor.	99.87	107.75	108.69	108.11	107.25	107.35
Italie.....	» lire.	99.82	78.92	79.64	80.53	81.42	81.63
Pétrograd....	» rou.	98.77	62.55	62.09	60.94	61.64	62.45
Portugal....	» mil.	86.69	64.75	64.51	64.90	64.51	64.51
Scandinavie..	» cou.	100.85	109.61	112.51	114.96	113.07	114.41
Suisse.....	» fr.	100.17	101.12	101.49	102.11	102.82	102.03

La semaine sous revue n'a compté que trois séances actives. Celle du jeudi, 20 avril, n'a guère présenté de changements sur la veille, malgré que le marché dût rester fermé pendant trois jours. Ce n'est pas que la demande n'ait été active; bien au contraire. Mais elle s'est trouvée abondamment servie par la Banque de France, dont les moyens d'action sont mieux assurés depuis la conclusion de l'arrangement avec la Banque d'Angleterre. Le *chèque sur Londres* avait néanmoins légèrement progressé à 28.31 1/2, contre 28.30 le 19; le *dollar* était également demandé à 5.94 1/2 et, d'une manière générale, l'ensemble de la cote était plutôt ferme. A la réouverture du marché, le 25 avril, la tendance était meilleure. L'amélioration s'est continuée à la séance du 26. Le *chèque sur Londres* clôtura à 28.30 offert; le *cable New-York* à 5.93. L'*Espagne* est en hausse légère à 581, contre 579

le 19 avril. Le raffermissement de la peseta est dû aux paiements que doivent faire plusieurs Compagnies de chemins de fer français pour achats de matériel en Espagne. Rappelons que le 12 avril la devise Madrid cotait 585 1/2, cour moyen. Le florin d'Amsterdam est en baisse à 2.49 1/2, contre 2.51; le franc suisse est également plus faible à 1.14 1/2, contre 1.15 à la fin de la précédente semaine. Les devises scandinaves s'inscrivent à 1.77 1/2 pour la couronne danoise et 1.78 1/2 pour les couronnes suédoise et norvégienne. Le rouble, après quelques variations peu importantes, se retrouve à 1.86, au même cours que le 19 avril, et l'Italie cote un demi-point de hausse, à 92 1/2.

L'attention du marché est, plus que jamais, concentrée sur le change sterling et sur le dollar. Ce sont les deux devises maîtresses de la cote pour des raisons que nous avons déjà exposées. Ces raisons se doublent aujourd'hui de circonstances nouvelles auxquelles nous faisons allusion dans notre dernière chronique. L'accord négocié entre la Banque de France et la Banque d'Angleterre, sous les auspices du ministre des Finances, est aujourd'hui conclu. Les pourparlers engagés avec lord Cunliffe, gouverneur de la Banque d'Angleterre, lors de son récent voyage à Paris, ont été poursuivis à Londres par M. Ribot, d'accord avec le Chancelier de l'Echiquier. L'arrangement a été signé ces jours derniers. Notre grand Etablissement d'émission a, une fois de plus, donné son concours au Trésor, en vue d'assurer le succès d'une opération qui dote largement le commerce français de moyens de règlement à l'étranger. La Bourse doit reconnaître aujourd'hui qu'elle a eu tort de montrer autant d'énervernement en constatant une certaine lenteur dans les négociations. Les niveaux auxquels elle avait porté les cours de la livre sterling sont tout à fait déraisonnables. En quelques séances, en effet, le chèque sur Londres a été poussé à 28.93. Ceux qui ont provoqué cette hausse anormale, par leurs achats inconsidérés, en sont maintenant pour leurs frais; ils auront acquis au prix fort des moyens de couvrir leurs engagements qu'ils eussent pu se procurer à de bien meilleures conditions s'ils avaient un peu moins perdu la tête.

Quant aux ventes à découvert effectuées dans les séances du 15 et du 16 avril, il semble qu'elles soient aujourd'hui à peu près liquidées. Le marché va donc se trouver dégagé et il n'y aura plus qu'à le maintenir en évitant de laisser se produire de nouvelles exagérations aussi bien dans le sens de la baisse que dans le sens de la hausse. Nous ne saurions trop le répéter: il n'y a aucun intérêt à ramener brusquement la cote à un niveau trop bas; on risquerait de paralyser les ventes de titres du portefeuille français sur les marchés alliés ou neutres, en même temps qu'on s'exposerait à encourager les importations superflues. La prime du change est un stimulant des exportations et un frein aux achats inutiles à l'étranger; il convient, par conséquent, de ne pas trop l'affaiblir.

Il nous est impossible de dire où en sont les négociations avec l'Amérique relativement à l'emprunt que se propose d'y faire le Gouvernement. Toujours est-il que l'impression dans les milieux industriels des Etats-Unis est excellente. Plusieurs grandes entreprises, que l'on a de bonnes raisons de croire bien renseignées, ont accepté ces temps derniers d'être payées de leurs envois en France par des bons de la Défense nationale à un an, exprimés en francs et dont le montant était calculé sur la base d'un change de 5 fr. 94 pour un dollar, c'est-à-dire le change du jour. Ce simple fait montre que les industriels américains ont confiance dans une prochaine amélioration de notre change sur New-York et qu'ils espèrent retirer un profit supplémentaire de la réalisation des bons qu'ils ont reçus en paiement.

Les cours du change allemand se sont brusquement améliorés, dans d'assez fortes proportions,

sur la plupart des marchés neutres. A New-York, le change Berlin a passé de 72, dans les premiers jours d'avril, à près de 77 ces jours derniers. Dans le même temps les cours d'Amsterdam passaient de 41 3/4 à 42 3/4 et ceux de Genève de 93 à 94. La presse germanique semble un peu gênée pour donner une explication raisonnable de ces mouvements. Ils font partie du bluff stratégique allemand. Berlin a voulu impressionner les neutres au moment où la note du Président Wilson risquait de produire un effet désastreux sur le cours du mark. Nous saurons dans quelques jours la valeur de cette reprise. En attendant, il semble que les négociations engagées entre Berlin et Amsterdam, en vue d'établir un *modus vivendi* analogue à celui qu'a accepté la Hollande pour les règlements avec Londres, aient complètement échoué: les empires centraux auraient refusé de garantir, comme l'Angleterre, le remboursement en or, à leur échéance, des bons du Trésor que leurs créanciers hollandais devaient recevoir en paiement.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	28 mars 1916	4 avril 1916	11 avril 1916	18 avril 1916	25 avril 1916
Paris.....	5.181	5.167	5.968	5.977	6.03	5.95	5.957
Londres.....	4.866	4.874	4.77	4.77	4.77	4.77	4.77
Berlin.....	95.37	95.06	71.56	72..	72.62	74	76
Amsterdam....	40.14	42.50	42.81	43.75	43.75	42.37	42.38

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	28 mars 1916	4 avril 1916	11 avril 1916	18 avril 1916	25 avril 1916
Paris.....	100 fr.	100.27	86.84	86.70	85.96	87.10	86.99
Londres.....	100 liv.	100.19	98.02	98.02	98.02	98.02	98.02
Berlin.....	100 mk.	99.67	75.03	75.49	76.14	77.59	79.69
Amsterdam..	100 flo'.	100	105.87	166.65	166.50	105.50	105.50

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	5 avril 1916	12 avril 1916	19 avril 1916	26 avril 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 7/16	97 7/16
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 1/32	1.4 1/32	1.4 1/16	1.4 1/16
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 1/32	1.4 1/32	1.4 1/16	1.4 1/16
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.0 1/8	2.0 9/16	2.0 15/16	2.1
Shanghai.....	2.5 3/4	2.9 3/4	2.10 1/4	2.10 7/8	2.10 5/8
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	49 11/32	49 5/16	49 9/32	49 9/32
Montevideo.....	51 3/32	53 1/2	53 1/2	53 1/2	53 1/2
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	11 11/16	11 25/32	11 21/32	11 23/32
Valparaiso.....	9 3/4	8 23/32	8 5/8	8 21/32	8 5/8

Variations du mark à

	14 mars 1916	21 mars 1916	28 mars 1916	4 avril 1916	11 avril 1916	18 avril 1916	25 avril 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	72 44	71 25	71 56	72 ..	72 62	74	76 1/2
Parité.....	75 75	74 71	75 03	75 40	76 14	77 59	79 69
Perte %.....	24 25	25 29	24 97	24 51	23 86	22 41	20 31
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	41 65	41 72	41 775	41 75	41 775	42 65	43 95
Parité.....	70 15	70 15	70 36	70 32	70 36	71 84	74 03
Perte %.....	29 85	29 85	29 64	29 68	29 64	28 16	25 97
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	92 20	92 50	92 90	93 35	93 15	94	95 75
Parité.....	74 67	74 92	75 24	75 60	75 44	76 13	77 55
Perte %.....	25 33	25 08	24 76	24 40	24 56	23 87	22 45

Le change sur Vienne à Genève est coté 66 50, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 36 67 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	25 juin 1915	25 sept. 1915	25 déc. 1915	25 janv. 1916	25 févr. 1916	25 mars 1916	25 avril 1916
Cours de l'or...	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	23 1/16	23 3/4	25 3/4	27 1/4	27 1/16	28 5/8	31 3/16
Escompte hors banque.....	4 1/8	4 23/32	5 3/16	5 3/16	5 1/8	4 5/8	4 17/32

LA SITUATION

La situation militaire n'a guère varié, cette semaine. La ligne autour de Verdun n'a pas bougé malgré trois violentes offensives allemandes, toutes trois vigoureusement repoussées avec d'importantes pertes pour l'ennemi. Sur les autres fronts la situation ne s'est pas modifiée non plus.

Mais, en dehors des fronts, la semaine a été féconde en événements.

L'Allemagne, qui va certainement céder à l'ultimatum des Etats-Unis et transformer sinon cesser sa guerre sous-marine, a cru utile de faire précéder sa probable reculade de manifestations sensationnelles de sa force. Elle a donc exécuté, en l'espace de 60 heures, trois raids de zeppelins et un raid naval sur l'Angleterre et une tentative de soulèvement de l'Irlande avec débarquement d'armes sur la côte. Les choses ont tourné de telle façon que toutes ces tentatives peuvent être considérées maintenant comme des incidents sans importance. Les nouveaux raids de zeppelins ont causé peu de dégâts; le raid naval au cours duquel des croiseurs allemands ont bombardé pendant vingt minutes deux villes ouvertes de la côte est de l'Angleterre a prouvé simplement que les navires ennemis fuient dès l'apparition des escadres anglaises; enfin la tentative de soulèvement, à Dublin, est déjà conjurée et le cabinet anglais a pu déclarer aux Communes qu'il est maître de la situation.

Ces opérations, minutieusement machinées selon un plan unique, prouvent simplement que l'Allemagne est arrivée à cette heure de désarroi où l'on ne compte plus que sur le crime et la terreur.

Ces manifestations de brutalité sans scrupule souligneront encore sa retraite devant l'ultimatum américain. Car il est hors de doute, maintenant, que l'Allemagne se dispose à céder aux exigences américaines. Elle ne s'évertue plus qu'à sauver la face, à plier de telle façon qu'il n'en résulte aucune démoralisation à l'intérieur. L'Allemagne craint par-dessus tout que les Etats-Unis, avec leur immense prestige et leurs ressources illimitées, ne se joignent aux alliés.

Pendant que l'Allemagne augmente par ses inutilités férocités le nombre de ses ennemis, la solidarité des alliés s'affirme toujours davantage. Un important contingent de troupes russes vient de débarquer à Marseille et est déjà en route pour prendre place, en face de l'ennemi, à côté de nos divisions. C'est bien la preuve que de la mer du Nord au Caucase les alliés n'ont qu'un seul front. En ce moment se réunit, aussi, à Paris, la conférence interparlementaire du commerce à laquelle participent les personnalités les plus éminentes des Parlements alliés: elle a pour but d'établir les relations commerciales les plus étroites entre les alliés et d'étendre leur mutuelle action économique.

Enfin, la Chambre anglaise est réunie actuellement en comité secret pour discuter la question du service obligatoire pour tous. Le système de recrutement actuel ayant paru donner des résultats insuffisants, le gouvernement et le Parlement vont se mettre d'accord pour cer-

taines mesures qui en augmenteront le rendement.

On a enregistré hier une nouvelle violation de la neutralité suisse par des aviateurs allemands: un avion allemand a lancé des bombes sur Porrentruy pour la seconde fois; c'est, malgré ses promesses réitérées, la troisième violation par nos ennemis de la neutralité helvétique. L'émoi est grand chez nos voisins.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

La bataille de Verdun n'a pas encore pris fin. A diverses reprises, les ennemis nous ont encore attaqués, et parfois même violemment: entre la ferme Thiaumont et l'étang de Vaux où, après avoir atteint nos tranchées, ils en ont été chassés immédiatement; sur les pentes nord du Mort-Homme, contre le bois des Caurettes, à l'est du Mort-Homme; dans la région d'Avocourt. Partout ils ont essuyé des échecs, malgré l'emploi de liquides enflammés.

Au contraire, nous avons tenté quelques coups de main heureux près de Vaux et du Mort-Homme, dans le bois d'Avocourt.

On peut constater ainsi que depuis le départ du général von Haeseler, tombé en disgrâce, les méthodes du kronprinz ne donnent pas de meilleurs résultats. Cet insuccès de l'héritier du trône cause en Allemagne une déception. La presse s'efforce de le dissimuler et a de véritables accès de rage contre les journaux français qui parlent des pertes éprouvées par les corps allemands au cours des deux mois qui viennent de s'écouler.

Jeudi dernier, un important contingent de troupes russes a débarqué à Marseille. Un autre contingent a été débarqué mardi.

A ce sujet le général Joffre a adressé à notre armée l'ordre du jour suivant:

« Notre fidèle alliée la Russie, dont les armées combattent déjà si vaillamment contre l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie, a voulu donner à la France un gage nouveau de son amitié, une preuve plus éclatante encore de son dévouement à la cause commune.

« Des soldats russes, choisis parmi les plus braves et commandés par les officiers les plus réputés, viennent combattre dans nos rangs.

« Vous les accueillerez comme des frères, vous leur montrerez quelle chaude sympathie vous réservez à ceux qui ont quitté leur patrie pour venir lutter à nos côtés.

« Au nom de l'Armée française, je souhaite la bienvenue aux officiers, sous-officiers et soldats des troupes russes débarquées en France.

« Je m'incline devant leurs drapeaux, sur lesquels s'inscriront bientôt les noms glorieux de communes victorieuses. »

Sur le front russe, où l'état du terrain laisse encore à désirer, la canonnade continue intense, et quelques petits engagements sans portée sont à signaler. Au Caucase, les Turcs, après avoir subi des pertes importantes, ont cessé pour le moment leurs attaques.

Sur le front italien, nos alliés viennent de remporter un succès intéressant. Après avoir creusé une gigantesque galerie dans la profondeur du col di Lina, le génie italien a fait exploser une énorme mine qui a réduit en ruine toute la partie occidentale de ce col, engloutissant la plupart de ses défenseurs. Les autres ont été faits prisonniers.

Selon le *Giornale d'Italia*, une grande offensive autrichienne sur le front italien est en préparation. D'autre part, il semble que nos alliés projettent de porter un grand coup du côté de l'Isonzo lorsque les Russes reprendront leur marche en Galicie. Rien de particulier sur le front de Salonique.

QUESTIONS DU JOUR

L'Argent et la Guerre

(Suite) (1)

II

Ce que la politique allemande a coûté à l'Europe

Dans une étude publiée en 1899 dans l'*Economiste Européen*, je me demandais si l'unité de l'Allemagne n'aurait pas pu se réaliser « sans le génie de la « Bismarck, sans sa politique rétrograde de la « force primant le droit, qui a coûté la vie à « tant d'être humains, qui a creusé de si profonds « abîmes entre des peuples faits pour se compren- « dre et s'aimer, et qui a finalement poussé l'Eu- « rope dans cette voie du militarisme et des arme- « ments à outrance... dont elle ne pourra sortir « peut-être que par une conflagration générale « après de laquelle les guerres de 1866 et de « 1870-1871 paraîtront des jeux d'enfants. »

La guerre monstrueuse qui déchire actuellement l'Europe, guerre que le militarisme allemand a voulue et provoquée, est la conséquence logique de la politique bismarckienne, intensifiée par Guillaume II ; mais elle en sera aussi l'effondrement irrémédiable, car l'humanité tout entière, menacée dans son existence, a déjà décidé de mettre l'Allemagne hors la loi des peuples civilisés.

Il ne sera jamais possible d'établir ce que la politique allemande — dont le caporalisme de Frédéric II et la kultur des intellectuels modernes sont l'alpha et l'oméga — a coûté à l'Europe, car jamais aucune statistique ne pourra évaluer — même approximativement — les effroyables pertes de toute nature que les guerres qu'elle a suscitées ont fait subir aux Etats qui en ont été et qui en sont encore aujourd'hui les victimes.

Mais ce que l'on peut additionner, comparer et produire avec quelque certitude de vérité, ce sont les dépenses d'ordre militaire que les grandes nations de l'Europe, obligées de suivre l'exemple de l'Allemagne, ont dû inscrire dans leur budget de temps de paix, pendant les trente années qui ont précédé la guerre de 1914.

Et encore ferai-je observer que les dépenses de guerre et de marine militaire, relevées dans les budgets de prévisions votés par les Parlements de ces nations, ne sont elles-mêmes que des minima.

Voici d'abord les budgets de la guerre par période décennale :

Budgets de la Guerre des grandes nations de l'Europe

Pays	1883	1893	1903	1913
(En millions de francs)				
Allemagne.....	458	716	810	1.680
Autriche-Hongrie.....	295	330	428	447
Angleterre.....	432	445	1.750	708
France.....	584	634	688	983
Italie.....	253	248	282	424
Russie.....	772	700	878	1.460
Totaux.....	2.794	3.076	4.886	5.720

Guillaume II a été couronné empereur allemand en 1888 et le budget de la guerre de l'Allemagne, qui était en 1883 inférieur à ceux de la Russie et de la France, devient en 1893 le plus important de tous les budgets de l'Europe, et il a gardé cette avance jusqu'à la guerre de 1914, sauf pour l'année 1903, pendant laquelle l'Angleterre, sortant de la guerre du Transvaal, reconstitua son armée et son matériel de guerre.

Ce tableau prouve d'abord qu'entre 1883 et 1893, c'est bel et bien l'Allemagne qui, malgré la Triple-

(1) Voir l'*Economiste Européen* n° 1259 du 21 avril 1916.

Alliance, a pris l'initiative de l'augmentation des dépenses de guerre, et que, de 1903 à 1913, c'est également elle qui entraîna l'Europe dans la voie des armements à outrance, et cela sans préjudice de sa marine militaire, ainsi que le montre le tableau suivant :

Budgets de la marine militaire des grandes nations de l'Europe

Pays	1883	1893	1903	1913
(En millions de francs)				
Allemagne.....	46	107	277	593
Autriche-Hongrie.....	23	25	52	151
Angleterre.....	270	356	786	1.119
France.....	205	255	313	489
Italie.....	58	108	127	257
Russie.....	122	133	308	600
Totaux.....	724	984	1.863	3.218

Ici la politique agressive de l'Allemagne se révèle dans toute sa rigueur.

Le dénouement de la guerre russo-japonaise de 1895, dans lequel l'Allemagne était intervenue aux côtés de la France et de la Russie — ce qui lui permit de prendre possession, en 1897, de la magnifique baie de Kiao-Tchéou que le Japon lui a reprise l'année dernière — donna à Guillaume II la ferme volonté de développer d'une manière considérable les forces navales de l'empire allemand.

La majorité du Reichstag était absolument opposée à ce projet, mais on sait avec quelle persévérance et avec quelle habileté l'empereur sut vaincre toutes les résistances et obtenir une première fois, en 1898, ce fameux *septennat* maritime qui devait porter à la fin de 1905 le nombre des vaisseaux de ligne allemands à 17, les garde-côtes cuirassés à 8, les grands croiseurs à 19 et les petits croiseurs à 26.

Mais à la suite de l'augmentation des flottes anglaise, russe et française — elle-même décidée après le vote du *septennat* allemand et après l'écrasement de la flotte espagnole par la flotte américaine (1898) — le premier programme fut jugé insuffisant et Guillaume II, d'accord avec l'opinion publique de l'Empire, saisit le Reichstag (janvier 1900) d'un nouveau plan de constructions navales échelonné sur une période de dix-sept ans et ayant pour objet de doubler la puissance de la flotte militaire allemande.

Ce nouveau projet, qui devait coûter au budget impérial une dépense extraordinaire de 5.440 millions de francs à répartir entre 1900 et 1917 (320 millions par an) amena l'Angleterre à augmenter aussi ses constructions nouvelles, et bon gré, mal gré, les autres grandes puissances de l'Europe durent suivre le mouvement et s'engager dans la *maritimisme*, comme elles avaient précédemment dû subir le *militarisme* qui continua d'ailleurs à se développer sans préjudice de l'accroissement des forces navales.

Dépenses militaires totales des grandes puissances de l'Europe

Pays	1883	1893	1903	1913
(En millions de francs)				
Allemagne.....	504	823	1.087	2.282
Autriche-Hongrie.....	318	355	480	508
Angleterre.....	702	801	2.536	1.827
France.....	789	889	1.001	1.472
Italie.....	311	356	409	681
Russie.....	869	833	1.186	2.076
Totaux.....	3.518	4.057	6.609	8.388

Ainsi, entre 1883 et 1913, l'Allemagne a augmenté ses dépenses d'ordre militaire de 1.578 millions de francs, ou 315 %, alors que l'accroissement de l'Angleterre n'a été que de 160 %, celui de la

Russie de 132 % et celui de la France de seulement 86 %.

Mais pour l'état-major allemand qui préparait la guerre, cette augmentation de dépenses n'était pas suffisante, car il fit présenter vers la fin du mois de mars 1913, au Bundesrath, un projet de loi portant l'effectif de paix de l'armée allemande à 866.000 hommes, et comportant 1.230 millions de francs de dépenses extraordinaires à couvrir par une contribution de guerre payée par la fortune acquise et de nouvelles dépenses ordinaires annuelles devant s'élever à 220 millions de francs environ à partir de 1915.

Le Reichstag vota le projet sans opposition sérieuse de la part des socialistes, et c'est en raison de ce projet — qui était une menace directe pour la paix publique et pour la France en particulier — que notre Parlement vota le retour à la loi de trois ans.

Sous l'influence de la politique allemande, devenue chaque année plus arrogante, plus tracassière et plus exigeante, les dépenses annuelles d'ordre militaire des six grandes puissances de l'Europe ont augmenté de période décennale en période décennale et se sont élevées, en chiffres ronds, de 3.800 millions de francs en moyenne de 1883 à 1893, à 5.400 millions de francs de 1893 à 1903 et à 7.800 millions de francs de 1903 à 1913. Pour les trente années observées, le total pour ces six grandes puissances doit dépasser 170 milliards de francs.

C'est, à 10 milliards près, ce que ces mêmes puissances ont déjà dépensé pendant les 18 premiers mois de la guerre 1914-1915-1916, guerre que l'état-major général allemand croyait terminer victorieusement en trois mois.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

La Note américaine à l'Allemagne

Enfin, allons-nous peut-être connaître la solution de l'interminable controverse, engagée depuis près d'un an entre les gouvernements américain et allemand, au sujet du torpillage de la *Lusitania*, et qui a amené le président Wilson, par étapes successives, à prendre fermement position contre la barbarie germanique qui coule officiellement, depuis le 1^{er} mars 1916, indistinctement tous les navires, belligérants ou neutres.

Depuis le vote du Congrès américain, approuvant pleinement la politique de M. Wilson, l'Allemagne, par d'hypocrites promesses et de longs atermoiements, avait réussi à faire patienter le président américain ; mais l'affaire du *Sussex*, que nous avons relatée le 31 mars, rappelant par sa férocité implacable le crime de la *Lusitania*, a obligé le gouvernement des Etats-Unis à demander à l'Allemagne un désaveu officiel du torpillage, ainsi qu'une renonciation à ses pratiques barbares et inhumaines, faute de quoi la rupture des relations diplomatiques s'ensuivrait.

Avant d'envoyer sa note à l'Allemagne, M. Wilson, étant donnée la gravité de la situation, a convoqué dans une séance commune la Chambre et le Sénat, pour leur faire l'exposé de la situation ; il a été unanimement approuvé par tous les membres du Congrès.

C'est le 20 avril au soir que l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, M. Gérard, remettait à la chancellerie allemande la note du président Wilson, mettant l'Allemagne en demeure de choisir entre la cessation de sa criminelle campagne sous-marine ou la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et elle.

Cette note, qui est très énergique et réclame, au nom des lois les plus inviolables, la cessation de ces tragédies navales qui remplissent le monde

d'horreur, n'a cependant pas le caractère d'un ultimatum ; elle ne fixe pas de délai pour une réponse, mais insiste pourtant pour que celle-ci soit prompte.

Après avoir rappelé les circonstances du torpillage dans la Manche, le 24 mars dernier, du vapeur français *Sussex*, et insisté sur le fait qu'il n'était pas armé, le gouvernement américain, s'appuyant sur une enquête minutieuse, approfondie, consciencieuse et impartiale d'officiers de la flotte et de l'armée des Etats-Unis, conclut péremptoirement que ce navire a été torpillé sans avertissement ou sommation de se rendre et que la torpille qui l'a frappé était de provenance allemande.

La note rappelle ensuite la réponse du 10 avril dernier de la chancellerie allemande, qui donne au Gouvernement américain « l'impression que le Gouvernement impérial n'a pas su mesurer le sérieux de la situation créée non seulement par l'attaque du *Sussex*, mais aussi par toute la méthode et le caractère de la guerre sous-marine ainsi qu'elle a été menée pendant une période de plus de douze mois par les commandants des sous-marins allemands, détruisant sans distinction les navires de commerce de tous genres, nationalité ou destination.

« Si le torpillage du *Sussex* avait été un cas isolé, cela permettrait aux Etats-Unis d'espérer que l'officier responsable de cet acte a outrepassé de sa propre autorité les ordres qu'il avait reçus ou qu'il a négligé d'une manière coupable les mesures de précaution imposées et que la justice recevrait satisfaction par sa punition, en même temps que le Gouvernement impérial exprimerait sa désapprobation formelle de l'acte commis et offrirait une indemnité équitable ; mais bien que l'attaque du *Sussex* ne soit pas défendable et ait provoqué de si tragiques pertes de vies humaines, — ce qui en fait l'un des plus épouvantables exemples de la cruauté de la guerre sous-marine telle que la pratiquent les commandants des bâtiments allemands, — elle n'est malheureusement pas un cas isolé. Au contraire, le Gouvernement des Etats-Unis se voit obligé de conclure des récents événements que ce n'est là qu'un cas, l'un des plus graves et des plus affligeants illustrant les méthodes et l'esprit selon lesquels on détruit sans distinction les navires de commerce de tous genres, nationalité ou destination. Cette méthode se définissait de mieux en mieux, à mesure que l'activité des sous-marins allemands augmentait d'intensité et se développait ces derniers mois. »

M. Wilson fait remarquer à M. von Jagow qu'il a toujours protesté contre ces actes de féroce barbarie, et que, pour ce faire, il s'est appuyé sur le droit des gens, qui n'est pas d'origine récente ou fondé sur des principes purement arbitraires, mais repose, bien au contraire, sur des bases humanitaires en vigueur, par l'approbation formelle de toutes les nations civilisées.

Il a ajouté que l'Allemagne n'a pas tenu ses promesses, et bien que le gouvernement impérial assurât continuellement les Etats-Unis de son respect des navires passagers neutres, il persistait à poursuivre sa politique d'intimidation en violant constamment les droits des non-belligérants.

« Des navires neutres, même des neutres allant d'un port neutre à un autre port neutre, proclament-il dans son réquisitoire contre nos ennemis, ont été détruits en nombre toujours plus grand, ainsi que les navires ennemis. Parfois les navires de commerce attaqués ont été avertis et sommés de se rendre avant d'être canonnés ou torpillés ; parfois on a permis aux passagers et équipages de se mettre en sûreté dans les canots avant de couler le navire, mais toujours et toujours aucun avertissement ne fut donné et il ne fut souvent même pas permis aux passagers de se réfugier dans les canots. De grands navires de l'océan, comme la

Lusitania et l'*Arabic*, et des vapeurs transportant seulement des passagers, comme le *Sussex*, ont été attaqués sans aucun avertissement et avant de s'apercevoir qu'ils se trouvaient devant des navires armés ennemis, et les vies des non-combattants, passagers et équipages, ont été détruites sans distinction, d'une manière que le gouvernement des Etats-Unis ne peut considérer que comme légère et dénuée de toute justification. En fait, aucune limite ne fut assignée pour la destruction ultérieure de navires de commerce de tous genres et nationalités en dehors des eaux que le gouvernement impérial avait déclarées être comprises dans la zone de guerre. La liste des Américains ayant perdu la vie sur des navires ainsi attaqués et détruits s'est allongée de mois en mois jusqu'à ce que le chiffre fatal des victimes se soit élevé à la centaine. »

Avant de poser sa décision, le président fait remarquer au gouvernement allemand l'attitude très patiente qu'il a eue à son égard ; les efforts qu'il a faits pour bien considérer les circonstances extraordinaires de la guerre moderne, ainsi que son entière bonne foi, qui lui faisait prendre comme absolument sincères les déclarations et promesses successives du gouvernement impérial.

Après cet exposé loyal et sincère, M. Wilson avoue que si le gouvernement impérial a l'intention de poursuivre la guerre sous-marine impitoyablement et sans distinction contre les navires de commerce, sans égard pour ce que le gouvernement des Etats-Unis considère comme les dispositions sacrées et inattaquables en droit international et comme les principes d'humanité unanimement reconnus, le gouvernement des Etats-Unis devra finalement en tirer la conclusion qu'il ne lui reste qu'une voie à suivre et qui est la suivante :

« A moins que l'Allemagne n'annonce immédiatement qu'elle abandonne ses méthodes d'attaques « sous-marines actuelles contre les navires transportant des passagers et des marchandises, les « Etats-Unis n'auront d'autre choix que la rupture « des relations diplomatiques. C'est avec la plus « grande répugnance que le gouvernement des « Etats-Unis fait une démarche de ce genre, mais « il se voit obligé de l'entreprendre au nom de l'hu- « manité et des droits des nations neutres. »

L'Allemagne n'a pas encore répondu à cette note énergique, et a profité des fêtes de Pâques pour s'accorder un plus long délai ; mais nous ne pouvons encore douter qu'elle ne cherche une échappatoire et ne réponde par des atermoiements qui ne régleront pas la question.

Cependant, à Genève, l'impression est que l'Allemagne cédera et reculera devant l'éventualité d'une nouvelle rupture. On prétend même savoir de bonne source que tous les efforts du chancelier et de la Wilhelmstrasse portent en ce moment sur la presse allemande et sur l'opinion publique allemande, pour les préparer à la reculée et les amener à accepter la cessation des procédés actuels de la guerre sous-marine.

Georges BOURGAREL.

Crédit Lyonnais

Ainsi que nous l'annoncions brièvement il y a huit jours, les actionnaires du *Crédit Lyonnais* se sont réunis le 15 courant, sous la présidence de M. Bethenod, président du Conseil d'administration, pour recevoir communication des comptes afférents à l'exercice 1915, clos le 31 décembre dernier. A cette assemblée, qui a approuvé à l'unanimité toutes les propositions qui lui étaient soumises, 157.590 actions étaient présentes ou représentées.

Les bénéfices de l'exercice 1914 s'étaient élevés à 14.421.603 fr. 94. Mais de ces bénéfices il n'avait

pas été fait état parce qu'ils avaient été établis sans tenir compte de celles des pertes que les événements avaient pu occasionner et sur lesquelles les renseignements suffisants manquaient. Ces bénéfices avaient donc été, avec le reliquat de 4 millions 496.551 fr. 13 de l'exercice précédent, reportés à nouveau, et le montant correspondant à l'intérêt de 5 % sur le capital, soit 12 millions et demi de francs, représentant 25 francs par action, avait été prélevé sur les provisions faites dans les exercices antérieurs en vue de risques alors éteints.

Pour 1915, les profits ont atteint 18.733.857 fr. 49. A ce montant est venu se joindre le solde des exercices antérieurs, soit 18.918.155 fr. 07, d'où un total de bénéfices disponibles de 37.652.012 fr. 56, sur lesquels il a été prélevé 15 millions de francs pour servir un dividende de 30 francs par action, et le solde de 22.652.012 fr. 56 a été reporté à l'exercice 1916 en cours.

Le rapport du Conseil d'administration est un exposé concis des événements économiques et financiers qui ont signalé l'année 1915. Il signale, en premier lieu, la hausse des prix qui s'est produite dans le monde entier, mais dont nos ennemis ont plus souffert que nous et nos alliés, à cause de la restriction de leur commerce international. Nous avons eu à souffrir d'un déficit dans notre production, déficit qu'expliquent l'occupation d'un certain nombre de nos départements, la stérilité relative de la zone des armées et la dévastation du territoire que l'ennemi a dû abandonner après la victoire de la Marne. Parmi nos mines de houille du Nord et du Pas-de-Calais, quatre travaillent pour nous à plein rendement ; quatre également sont occupées partiellement ou situées sous le feu de l'ennemi ; seize autres, qui avaient produit en 1913 19 millions de tonnes, se trouvent en pays envahis. Quant à nos filatures et à nos tissages, — une de nos gloires industrielles, — ils ont été particulièrement atteints et, de plus, nous sommes toujours privés d'un certain nombre de nos grandes usines métallurgiques.

Partout la mobilisation a, d'ailleurs, considérablement réduit la main-d'œuvre dont disposent d'ordinaire l'industrie, le commerce et l'agriculture, et le *Crédit Lyonnais*, qui travaille cependant pour la Défense nationale en contribuant au placement des titres qui alimentent la Trésorerie, n'a pas été épargné à cet égard. Aussi, malgré la bienveillance de l'administration militaire, n'a-t-il pu conserver qu'une partie de ses collaborateurs, et il ignore s'il pourra laisser ouvertes toutes celles de ses agences qui fonctionnent encore dans l'intérêt du public et de l'Etat.

En 1913, le commerce spécial de la France atteignait 15 milliards 301 millions de francs. Il tombait, en 1914, à 11 milliards 271 millions, et en 1915 à 11 milliards 96 millions. Entre ces deux derniers montants il n'existe qu'une différence de 175 millions de francs, mais il convient de remarquer que l'excédent des importations, qui ne dépassait guère 1 milliard et demi en 1914, s'élevait à plus de 5 milliards en 1915 ; encore les statistiques, pour cette dernière année, ont-elles été établies d'après des estimations qui devront sans doute être majorées.

Cette situation, qui permet de mesurer l'importance que présente pour la France la liberté des mers, a favorisé les neutres. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que l'encaisse-or s'est accrue de 162 à 429 millions de florins à la Banque Néerlandaise, de 543 à 867 millions de pesetas à la Banque d'Espagne, de 78 à 111 millions de kronen à la Banque Nationale de Copenhague, de 180 à 250 millions de francs à la Banque Nationale Suisse, de 196 à 305 millions de pesos à la Caisse de Conversion Argentine. Quant aux Etats-Unis, à défaut de statistique générale concernant les entrées d'or, il faut se borner à citer les chiffres se rapportant au seul port de New-York : la diffé-

rence entre 1914 et 1915 dépasse, en faveur de l'importation, 223 millions de dollars.

A l'exception des sorties d'or faites par la Banque de France ou par son intermédiaire, l'exportation de l'or brut et des monnaies d'or a été prohibée en France par le décret du 3 juillet dernier, et réalisant un vœu émis par le groupe des députés de la Seine, le Ministre des Finances avait écrit la veille au Gouverneur de la Banque de France pour lui demander d'ouvrir un guichet spécial à Paris et dans ses succursales afin de recevoir l'or que les particuliers lui remettraient, dans une pensée patriotique, en échange de billets. On connaît les résultats de cet appel et de l'énergique campagne menée par la Banque de France : 1 milliard 425 millions de francs environ avaient été apportés par le public à la date du 30 mars dernier. Le *Crédit Lyonnais* s'est associé à cette opération et a mis ses services à l'entière disposition de ses clients pour faciliter leurs versements.

Le rapport passe ensuite à la question des frets qui, pour la houille, des ports du pays de Galles à Rouen, s'étaient accrus de 384 % au 31 décembre 1915 par rapport au prix moyen du premier semestre 1914, et des ports du Durham et du Northumberland à Bordeaux, de 640 %. En ce qui concerne les blés, des Etats-Unis en France, la hausse, calculée dans les mêmes conditions, atteint 550 %. Les pertes de la flotte commerciale, qui du 3 août 1914 au 31 janvier 1916 n'ont pas été inférieures à 2 millions de tonnes sur à peu près 50 millions, ont exercé une influence sur la hausse des frets dont les causes principales paraissent être cependant l'élévation des prix du charbon, des salaires et des assurances, l'emploi aux transports militaires d'un grand nombre de bâtiments de la flotte marchande, et des surestaries onéreuses.

Quant aux changes, ils sont restés aux environs du pair, et généralement favorables à la France jusqu'au début de février 1915, parce que nos capitalistes et nos banquiers rapatrièrent les fonds qu'ils possédaient à l'étranger, mais à partir de février, et surtout de mai 1915, ils haussaient rapidement. Le paiement des coupons étrangers a contribué, dans une mesure importante, à réduire les inconvénients de cette situation. C'est ainsi que les versements que le *Crédit Lyonnais* a effectués de ce chef en 1915 sont d'un montant sensiblement supérieur à celui d'une année normale, résultat qui s'explique par le soin que cette Société a toujours apporté dans le choix et les conditions des titres qu'elle recommande à sa clientèle.

Cependant les sommes que la France avait à recevoir de l'étranger ne suffisant plus à contre-balancer les versements qu'elle devait y faire, le Ministre des Finances ne manqua pas de rechercher les moyens de combler la différence, et parmi les opérations combinées dans ce but, il faut citer d'abord l'emprunt de 500 millions de dollars émis aux Etats-Unis et dont la moitié est à la charge de notre pays. Avec les crédits ouverts à Londres au Trésor français, il a fourni de beaucoup la majeure partie des fonds réalisés pour permettre de solder le déficit de notre balance commerciale. Puis, après avoir acheté des obligations américaines placées en France, le Trésor, en les revendant aux Etats-Unis, s'est procuré une somme importante qui a été consacrée au même objet. Ce furent d'abord les titres *3 3/4 0/0 Pennsylvania* et *4 0/0 Chicago Milwaukee*, au placement desquels le *Crédit Lyonnais* avait largement contribué. Pour la première fois, il proposait un rachat à sa clientèle qui a répondu avec élan à son appel. Sur 325.000 obligations *Pennsylvania* rachetées à ce jour, cet établissement en a fourni plus de 155.000, et sur 311.000 obligations *Chicago Milwaukee*, près de 140.000. Cette opération fut, par la suite, étendue avec un égal succès aux obligations *New-York Newhaven, Central Pacific*, etc.

« Combien ne doit-on pas regretter, observe ici « le Conseil d'administration, que notre législation « fiscale, si compliquée et si rigoureuse, ait pratiquement mis obstacle à l'émission d'un plus « grand nombre de bonnes valeurs créées dans les « pays neutres, et notamment dans l'Amérique du « Nord ? »

En vue de faciliter les règlements que nos industriels et nos commerçants devaient faire de l'autre côté de l'Atlantique, — en dehors des ventes considérables effectuées en 1915, par nos nationaux, sur les marchés extérieurs et spécialement à New-York, et des achats opérés à la Bourse de Paris pour compte étranger, — un premier crédit a été consenti par un Syndicat des Banques américaines à un Syndicat de Banques françaises dont le *Crédit Lyonnais* fait partie. Sans se laisser rebuter par les difficultés, ce dernier a pendant plusieurs mois, avec l'aide de ses confrères, discuté les conditions de ce crédit, ouvert sur l'initiative, pour le compte et sous le contrôle de la Banque de France, à la disposition de laquelle le Syndicat de Banques françaises a mis ses signatures, au moyen de traites tirées par lui sur les Banques américaines, acceptées et escomptées par elles, et réescomptables aux « Federal Reserve Banks ».

Le *Crédit Lyonnais* a participé également à un second et à un troisième crédit, qui fonctionnent dans des conditions analogues. Antérieurement, d'autres opérations du même genre avaient été réalisées à Londres, et les ouvertures de crédit auxquelles cet établissement a contribué ont entraîné la création, dans ses bilans, d'un poste nouveau intitulé : « Opérations de change à terme garanties », qui figure, à l'actif et au passif, pour 21.240.000 francs.

On fait, en ce moment, l'essai d'un autre procédé pour procurer au pays des « avoirs » en Angleterre ; il s'agit de la réouverture du marché de Londres aux valeurs appartenant à des Français depuis une date antérieure à la guerre, même si leurs titres ne se trouvaient pas dans le Royaume-Uni avant le 30 septembre 1914. Mais, pour agir plus profondément sur les changes, il nous faudrait diminuer nos importations, augmenter nos exportations, c'est-à-dire rendre son activité à notre production. Déjà de notables progrès ont été réalisés grâce à l'énergie et à l'habileté de nos commerçants et de nos industriels. Mais tout en se réjouissant des résultats obtenus, ne doit-on pas regretter que la disparition progressive des moratoires, qui immobilisent encore des milliards, n'ait pas été, tout en restant très prudente, plus rapide ?

Le Conseil d'administration rappelle le concours que le *Crédit Lyonnais* a prêté à la liquidation des engagements à terme restés en suspens à la Bourse de Paris depuis le 31 juillet 1914, et la part qu'il a prise dans la souscription à notre grand Emprunt 5 % de la Défense Nationale. Sa clientèle a souscrit près de 83 millions de rentes, représentant un capital nominal de plus de 1 milliard 655 millions. Le nombre des souscripteurs qui ont eu recours à ses services n'a pas été inférieur à 370.957. Ce chiffre comprenait non seulement des petites, mais aussi de très importantes souscriptions, et il implique un classement de premier ordre dont les faits ont apporté la preuve, puisque, dans les ordres de bourse donnés depuis l'émission, un solde acheteur régulier a pu être constaté.

Auparavant, le *Crédit Lyonnais* avait fait un grand effort pour le placement des Bons et des Obligations de la Défense Nationale, à ce point qu'au 15 décembre 1915, les souscriptions de toutes sortes qu'il avait apportées depuis le début de la guerre dépassaient 3 milliards 800 millions de francs. Toutes les Banques ont d'ailleurs coopéré avec la même énergie aux magnifiques résultats obtenus par le Trésor et, toujours soucieuse de

mètre sa puissance au service du pays, la Banque de France y a contribué dans la plus large mesure.

Les agences de la Société qui se trouvaient, à la fin de 1914, dans les régions envahies, sont toujours dans le même état. D'après les renseignements qui parviennent de diverses sources sérieuses, elles continuent à fonctionner dans des limites restreintes, tout en répondant, autant que possible, aux besoins de leurs clients demeurés sur place ou dans la contrée voisine.

L'agence de Bruxelles, comme toutes les Banques françaises situées en Belgique, a été mise sous séquestre et le contrôle de ses opérations échappe pour le moment au Conseil d'administration. Dans la zone des armées, les installations de la Société n'avaient pas subi de dégâts matériels graves à la date du 1^{er} avril dernier, et dans ses agences étrangères le *Crédit Lyonnais* a, vu les circonstances, suivi une politique de conservation.

A Londres, la valeur de l'argent ayant été relativement élevée, les résultats sont satisfaisants. En Russie, les Bourses ne sont pas encore rouvertes, et il est par conséquent difficile d'apprécier les nantissements; il convient cependant de dire que la situation générale est bonne, et que l'on doit être frappé du développement considérable des dépôts dans les Caisses d'Epargne, dépôts qui ont augmenté, en 1915, de plus de 500 millions de roubles pour les espèces et de plus de 100 millions de roubles pour les titres.

L'Egypte a été favorisée par les prix élevés des cotons ainsi que par l'extension du commerce d'importation; aussi les dépôts aux agences du *Crédit Lyonnais* ont-ils, pendant l'année, repris leur marche ascendante. En Espagne, pays neutre qui a profité largement des achats faits par les alliés, ses agences, surtout celle de Barcelone, ont eu l'occasion de rendre des services dans ces opérations. Quant aux agences de Turquie, elles continuent à fonctionner avec certaines restrictions.

Au cours de l'année, le *Crédit Lyonnais* a profité de toutes les circonstances favorables pour rendre disponible son actif soumis au moratoire. D'autre part, tout en observant la prudence nécessaire, il s'est appliqué à mettre ses services à la disposition de ses clients, d'où une augmentation dans le solde des traites escomptées depuis le début de la guerre, ainsi que dans les dépôts. Sa sollicitude s'est aussi ingénée, pour ses collaborateurs devenus soldats, à écarter, autant que possible, les soucis qui pourraient les suivre dans l'accomplissement de leur devoir. Enfin, le Conseil d'administration constate que l'organisation, l'outillage, les méthodes de travail de la Société peuvent sans doute être perfectionnés, qu'il faudra les adapter aux besoins nouveaux, mais qu'une dure expérience a montré leur valeur.

A. LECHENET.

La Question du Recrutement en Angleterre

La grave question du recrutement en Angleterre a semblé un moment devoir aboutir, ces temps derniers, à une crise ministérielle, mais cette menace était écartée dès le 20 avril au soir. Le « Bureau de la presse » communiquait en effet une note disant que l'accord intervenu entre les membres du cabinet donnait satisfaction à toutes les sections de l'opinion représentées dans le Gouvernement, tout en répondant aux exigences de la situation militaire.

La note ajoutait que le Parlement tiendrait, à partir du 25 avril, des séances secrètes dans lesquelles il serait confidentiellement informé des faits généraux et des chiffres servant de base à la décision du cabinet et dont la publication n'est évidemment pas désirable.

Conformément à cette note, la Chambre des Communes a tenu sa première séance secrète mardi dernier dont le Bureau de la presse a de suite rendu compte.

Au début de la séance, M. Asquith, président du Conseil des ministres, a donné d'intéressants détails sur le développement de l'armée, depuis le début de la guerre jusqu'à ce jour; il a exposé l'ensemble des efforts accomplis par l'Empire britannique tout entier aux points de vue militaire, financier et économique.

Il s'est surtout attardé à la question du recrutement, et a expliqué que l'enquête sérieuse que le gouvernement avait faite à ce sujet permettait de déterminer le nombre d'hommes que l'armée pouvait enlever sans inconvénients, cette année, au commerce et à l'industrie, et les effets que produirait l'appel successif de ces hommes.

Le premier ministre a fait connaître aux députés anglais les résultats obtenus par le recrutement depuis la nouvelle loi en vigueur, d'août 1915, et il a surtout insisté sur ce point que les résultats sont inférieurs aux besoins que nécessite la coopération de nos alliés à la guerre.

Pour remédier à la situation, le gouvernement britannique a adopté les trois mesures suivantes :

1^o Prolongation jusqu'à la fin de la guerre du service des hommes dont l'engagement est terminé, et dont la période de service, sous la loi actuelle, ne peut être prolongée que d'une année seulement; 2^o Autorisation à l'autorité militaire de transférer les soldats territoriaux dans n'importe quelle unité où ils peuvent être utiles; 3^o Faculté de déclarer un homme exempté, apte au service militaire, immédiatement après l'expiration de son certificat d'exemption.

En vue de renforcer les troupes, le gouvernement proposera plus tard de comprendre dans les hommes atteints par la loi sur le service militaire, dès qu'ils auront dix-huit ans, tous les jeunes gens qui n'avaient pas cet âge le 15 août dernier.

M. Asquith a ensuite déclaré :

1^o Que le gouvernement, reconnaissant que les effectifs nécessaires à l'accomplissement de la tâche militaire des Anglais ne pourraient être utilisables en temps voulu avec l'organisation actuelle, désire qu'on fasse un effort immédiat pour recruter les hommes indispensables par engagement volontaire parmi les hommes mariés non inscrits;

2^o Si, dans quatre semaines, le 27 mai, 50.000 hommes n'ont pas été obtenus par le système de l'engagement volontaire, le gouvernement demandera au Parlement de lui accorder les pouvoirs nécessaires pour agir;

3^o Si, dans l'espace d'une semaine quelconque après le 27 mai, 15.000 hommes ne sont pas obtenus par ce système, le gouvernement agira de la même façon, même si le résultat obtenu la semaine suivante comble la différence;

4^o Les dispositions prévues par les paragraphes 2 et 3 seront maintenues jusqu'à ce qu'on obtienne 200.000 hommes mariés non inscrits. Et pendant ce laps de temps le gouvernement surveillera constamment la situation.

Comme d'après ce plan tous les hommes mariés valides non inscrits seront enrôlés, de gré ou de force, il n'y a plus aucune raison de maintenir le privilège d'exemption dont ils jouissaient jusqu'à présent.

En ce qui concerne les hommes mariés, ainsi que l'aide qui doit être donnée aux hommes servant dans les armées de Sa Majesté, pour faire face à leurs engagements civils, le Comité, constitué dans le but d'examiner cette question, a obtenu que le Trésor anglais admette les principes généraux suivants :

1^o Le projet d'aide s'appliquera à tous les hommes admis sous les armes depuis le 4 août 1914

ou à ceux qui pourront être admis dans la suite, et aux célibataires aussi bien qu'aux hommes mariés.

2^o Les cas où l'aide du Gouvernement sera accordée comprennent les loyers (y compris les locations des terres et les loyers des maisons de commerce), les intérêts hypothécaires, le paiement de versements exigibles en vertu de contrats s'appliquant à l'achat d'installations commerciales, de mobiliers de bureaux, de taxes, d'impôts de répartition, de primes d'assurance et de mensualités scolaires. Il ne sera accordé aucune aide qui permettrait de faire face à des engagements pareils aux dettes ordinaires vis-à-vis des boutiquiers.

3^o On ne prévoit pas que l'aide à accorder dépasse 104 livres par an, par cas individuel.

4^o Les personnes qui désirent être aidées devront faire leur demande sur les bordereaux établis dans ce but.

5^o Ces demandes donneront lieu à une enquête locale. Des commissaires (qui devront être des avocats) seront nommés spécialement dans ce but. Les commissaires feront des recommandations au comité central qui sera autorisé à accéder aux demandes.

Comme suite aux déclarations de M. Asquith, un débat s'est engagé, auquel ont pris part plusieurs membres de la Chambre, et qui a préparé l'adoption de la nouvelle loi présentée jeudi par M. Long, président du « Local Government Board ».

R. MAGAUD.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

La Conférence interparlementaire du Commerce. — La « Conférence interparlementaire du Commerce », que nous annonçons à la date du 7 courant, et à laquelle assistent les représentants de tous les pays alliés, se réunit, au moment même où nous écrivons ces lignes, au Luxembourg, en présence du Président de la République, du président du Conseil, du ministre du Commerce, des ambassadeurs des puissances alliées, etc.

La Conférence durera les 27, 28 et 29 avril. En voici l'ordre du jour :

Jeudi : I. — Entente préalable entre les Alliés sur toute mesure législative destinée à régler les relations commerciales entre les belligérants, exécution des contrats, recouvrement des créances, séquestre des biens, brevets, etc. — M. L. Baudet, sénateur d'Eure-et-Loir, ancien président de la Commission du commerce de la Chambre française des députés.

II. — Mesures de précaution à prendre contre l'envahissement des produits allemands, lors du passage de l'état de guerre à l'état de paix. — M. Adolphe Landry, député de la Corse.

III. — Réparation des dommages de guerre. — M. Haudou, député de la Marne.

Vendredi : IV. — Réduction de la taxe postale, télégraphique, téléphonique, établissement d'un tarif minimum en faveur des Alliés. — M. Bouctot, député de la Seine-Inférieure.

V. — Les conventions relatives aux transports internationaux de marchandises. — M. Maurice Sibille, député de la Loire-Inférieure.

VI. — a) Création d'un Office international des brevets. — M. Maurice Maunoury, député d'Eure-et-Loir, ancien ministre;

b) Création d'un brevet international entre les Alliés. — M. Cruppi, député de la Haute-Garonne, ancien ministre des Affaires étrangères.

Samedi : VII. — Le régime commercial des colonies des pays alliés. — M. Paul Bluysen, député de l'Inde française.

VIII. — Internationalisation des lois sur les Sociétés. — Sir John Randles, président du « Commercial Committee » de la Chambre des Communes.

IX. — Mesures destinées à réduire la circulation métallique : a) Institution d'une Chambre internationale de compensation (clearing). — S. Exc. M. Luigi Luzzatti, ministre d'Etat, ancien président du Conseil;

b) Le chèque postal. — M. Chastenot, sénateur de la Gironde.

X. — Principes uniformes à inscrire dans les lois relatives à la fausse désignation des marchandises. M. Marc Réville, député du Doubs, président de la Commission des douanes, ancien ministre du Commerce.

Cette Conférence doit préparer le terrain à la grande « Conférence économique des alliés », qui, elle aussi, se tiendra dans notre capitale à une date qui n'est pas encore fixée. Nous reviendrons la semaine prochaine sur ses travaux.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	20 avril 1916	27 avril 1916			
ACTIF					
Encaisse de la Banque :					
Or.....	4.899.441.920	4.803.591.452			
Argent.....	359.700.579	358.944.910			
	5.259.142.499	5.162.536.362			
Disponibilité à l'étranger.....	735.935.259	769.458.925			
Effets échus hier à recevoir à ce jour	2.189.443	2.650.773			
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	160.992.459	151.979.184			
{ Effets Etranger..	1.541.085	1.556.280			
{ Effets du Trésor	253.101	409.674			
Portefeuilles des succursales.....	256.118.404	249.892.250			
Effets prorogés { Paris.....	736.700.061	727.145.379			
{ Succursales.....	862.894.889	854.963.231			
Avances sur lingots à Paris.....	4.290.006	4.290.000			
Avances sur lingots dans les succurs.					
Avances sur titres à Paris.....	756.924.023	755.873.662			
Avances sur titres dans les succurs.	462.553.718	458.229.532			
Avances à l'Etat.....	900.000.000	900.000.000			
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	7.100.000.000	7.200.000.000			
Avances temporaires au Trésor public	43.150	43.150			
Bons du Trésor français escomptés					
pour avances de l'Etat aux Gouver-					
nements étrangers.....	945.000.000	955.000.000			
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000			
Rentes de la Réserve (ex-banques)....	2.980.750	2.980.750			
Rentes disponibles.....	99.528.047	99.528.047			
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000			
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000			
Immeubles des succursales.....	46.570.295	46.565.613			
Depenses d'administration de la Ban-					
que et des succursales.....	6.063.132	6.225.965			
Emploi de la réserve spéciale.....	7.346.780	7.346.780			
Divers.....	325.579.071	365.546.674			
Total.....	18.086.646.801	18.135.912.243			
PASSIF					
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000			
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697			
Reserves { Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000			
{ Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750			
{ mobilières { Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000			
Réserve immobilière de la Banque....	4.000.000	4.000.000			
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444			
Billets au porteur en circulation.....	15.239.423.165	15.277.999.575			
Arretrages de valeurs déposées.....	36.561.290	37.031.259			
Billets à ordre et récépissés.....	9.167.604	8.845.654			
Compte courant du Trésor.....	77.854.639	42.986.564			
Comptes courants de Paris.....	1.340.471.633	1.358.811.948			
Comptes courants dans les succursales	696.142.271	733.115.331			
Dividendes à payer.....	3.713.974	3.647.043			
Escompte et intérêts divers.....	39.964.802	41.897.543			
Récompte du dernier semestre.....	7.413.963	7.413.963			
Divers.....	410.469.565	398.699.470			
Total.....	18.086.646.801	18.135.912.243			
Comparaison avec les années précédentes					
	2 mai 1913	30 avril 1914	30 juillet 1914	29 avril 1915	27 avril 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.748.7	6.038.1	6.683.2	11.584.3	15.278.0
Encaisse or.....	3.243.9	3.646.3	4.141.3	4.168.9	4.803.6
argent.....	597.5	629.6	625.3	376.6	358.9
Portefeuille.....	1.864.0	1.647.7	1.444.2	2.789.2	1.988.0
Avances aux partic.	716.8	709.7	743.8	654.5	1.248.7
à l'Etat.....	200.0	200.0	200.0	5.400.0	7.900.0
Compt. cour. Trésor	251.5	123.5	382.6	43.0	42.9
partic.....	591.0	631.1	947.6	2.317.1	2.091.9
Taux d'escompte....	4 0/0	3 1/2 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

La taxation des denrées et substances et du charbon. — Le *Journal officiel* a promulgué, le 21 courant, une loi datée du 20 avril, sur la taxation des denrées et substances.

L'article premier mentionne que, pendant la durée des hostilités et les trois mois qui suivront leur cessation, peuvent être soumises à la taxation les denrées et substances suivantes : sucre, café, huile et essence de pétrole, pommes de terre, lait, margarine, graisses alimentaires, huiles comestibles, légumes secs, engrais commerciaux, sulfate de cuivre et soufre.

Aux armées, dans les zones de l'avant et des étapes, les généraux commandant les armées et le général commandant la région du Nord pourront, dans les territoires soumis à leur commandement, taxer toutes denrées alimentaires et boissons destinées à la consommation des militaires, même si elles ne sont pas prévues dans ladite loi. Ils pourront également taxer les denrées alimentaires et boissons destinées à la population civile, après avoir pris l'avis des préfets des départements intéressés.

La loi, qui est applicable à l'Algérie et aux colonies, prévoit, pour les contrevenants, des peines d'emprisonnement allant de deux mois au moins à deux ans au plus, et des amendes pouvant varier de 1.000 à 20.000 francs.

Une autre loi sur la taxation des charbons, datée du 22 avril et promulguée le lendemain, porte que des arrêtés du ministre des Travaux publics pourront fixer, pour les charbons extraits des mines françaises, les prix de vente maxima au carreau des mines, un prix distinct étant établi pour chaque qualité et pour chaque bassin houiller. Les mêmes arrêtés pourront fixer, pour chaque centre d'importation, les prix de vente maxima des charbons à l'importation.

En cas de recours contre ces arrêtés, ou contre ceux fixés par l'article 1^{er}, la taxation sera exécutoire par provision.

Pendant la durée d'application de la présente loi il pourra être pourvu par voie de réquisition à l'approvisionnement en charbon de l'industrie privée et de la population civile.

En outre, des décrets rendus sur la proposition des ministres de la Marine et des Travaux publics pourront fixer les taux maxima du fret pour transports de charbons des ports anglais aux ports français sous pavillon national, ainsi que des surestaries relatives aux mêmes transports. De plus, les salaires moyens dans les mines ne pourront, en aucun cas, être inférieurs à ceux pratiqués en 1914 et 1915 pour les mêmes catégories d'ouvriers. Toutes les prestations en nature, soit aux ouvriers, soit à leur famille, soit à des tiers, consacrées par des usages locaux, devront être respectées.

La présente loi sera applicable à partir du quinzième jour suivant sa promulgation. Elle restera en vigueur jusqu'à une date qui sera fixée par décret, mais qui ne pourra être postérieure à l'expiration des trois mois suivant la conclusion de la paix.

Placements temporaires. — Celui qui, depuis le commencement de la guerre, a conservé ses fonds improductifs au lieu de les placer tranquillement en bons ou en Obligations de la Défense Nationale a perdu l'occasion d'augmenter ses capitaux en y ajoutant les intérêts qu'il aurait perçus successivement.

En conservant ses disponibilités, il a donc négligé d'accroître capital et revenus, et en ne confiant pas à l'Etat les ressources qui lui sont nécessaires, il rend plus difficile son action qui doit être secondée par les efforts de toute la nation.

Pendant ce mois d'avril, des encaissements de coupons et des amortissements de titres accroissent les disponibilités du public ; il doit utiliser ses capi-

taux pour souscrire aux bons et aux obligations de la Défense Nationale.

Ces obligations sont de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr., remboursables par l'Etat au plus tard en 1925 et au plus tôt en 1920.

Elles rapportent chaque année un intérêt de 5 fr., 25 fr., 50 fr., etc., payable par semestre et d'avance, aux échéances des 16 février et 16 août.

Le prix est de 96 fr. 80 par 5 fr. d'intérêt. Le souscripteur reçoit immédiatement la portion d'intérêt à courir jusqu'à la prochaine échéance. La somme à verser se trouve réduite d'autant. Pour la deuxième quinzaine d'avril, le prix de souscription est de 95 fr. 35 par 100 francs de capital. Ces obligations sont exemptes d'impôts et peuvent être échangées contre des titres des emprunts de l'Etat émis avant le 1^{er} janvier 1918.

La Banque de France prête 80 % de la valeur des obligations de la Défense Nationale aux conditions fixées par les règlements.

Le public peut souscrire à ces obligations à Paris et en province, chez tous les comptables du Trésor et aux guichets de la Banque de France.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 26 avril, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		76.903.000
Dette de l'Etat.....		41.015.100
Autres garanties.....		7.434.900
Or monnayé et en lingots.....		57.853.000
		<u>76.303.000</u>
Département de Banque		
Capital social.....		44.552.000
Dépôts publics y (compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....		61.723.000
Dépôts divers.....		85.472.000
Traites à sept jours et diverses.....		20.000
Solde en excédent.....		3.089.000
		<u>164.856.000</u>
Garanties en valeurs d'Etat.....		33.488.000
Autres garanties.....		88.397.000
Billets en réserve.....		42.200.000
Or et argent monnayé en réserve.....		1.071.000
		<u>164.856.000</u>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
8 mars 1916	56.078	33.104	149.211	126.019	41.424	27.75	5 "
15 —	55.128	32.912	147.680	125.572	40.666	27.58	"
22 —	55.970	32.704	146.342	123.113	41.516	28.36	"
29 —	56.661	33.577	144.426	121.189	41.524	28.76	"
5 avril	56.467	33.875	157.665	134.328	41.042	26.02	"
12 —	56.846	33.658	148.764	123.733	42.715	28.70	"
19 —	57.965	34.032	145.825	121.094	42.383	29.06	"
26 —	58.924	34.103	147.195	121.585	43.271	29.39	"

Les agissements allemands en Irlande. — Un communiqué officiel anglais nous a appris que du 20 au 21 avril, un croiseur auxiliaire allemand, sous pavillon neutre, et accompagné par un sous-marin allemand, avait tenté de débarquer des armes et des munitions en Irlande.

Ce croiseur fut coulé et un certain nombre de prisonniers furent faits, parmi lesquels sir Roger Casement, né dans le comté d'Autrim, en Irlande, en 1864, qui a longtemps appartenu à la carrière

consulaire britannique, qu'il quitta avec une pension de 400 livres sterling par an.

C'est alors qu'il commença à intriguer auprès de certaines associations irlandaises pour les exciter contre le Gouvernement britannique. Mis au courant de ces menées, sir Edward Grey lui supprima sa pension. Il passa au début de la guerre en Allemagne, et voulut, notamment, amener les Irlandais prisonniers à faire des manifestations antibritanniques à Berlin. Les prisonniers le chassèrent de leur camp et écrivirent au Kaiser une lettre dans laquelle ils protestaient contre les agissements du personnage.

Ce dernier n'abandonna pas ses projets et, comme le mentionne le communiqué du « Bureau de la Presse britannique », il a été arrêté par rapport à la tentative de débarquement d'armes en « Irlande par un bâtiment ennemi. Il a été amené « lundi à Londres et remis aux autorités militaires. « On croit savoir que les preuves de ses agissements en faveur de l'Allemagne seront établies « au cours de son procès. »

Depuis quelque temps, d'ailleurs, une certaine fermentation était signalée en Irlande, et cette fermentation s'est traduite lundi, à Dublin, par des troubles qui ont nécessité l'intervention de la force armée.

Les révoltés — des séparatistes — s'étaient tout d'abord emparés de l'hôtel des postes, coupant les communications téléphoniques et télégraphiques. Mais des détachements de troupes, venant du camp de Curragh, arrivèrent, et mardi M. Birrell, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, pouvait déclarer à la Chambre des Communes « que la situation était maintenant bien en mains », ce que confirmait le lendemain M. Asquith.

A ce propos, le *Times*, de Londres, écrit qu'il faut voir dans ces troubles les résultats d'un complot longuement préparé entre les traitres irlandais et leurs complices allemands.

Il ne faut pas oublier que l'Irlande entière, qui aurait pu fournir pour le recrutement 350.000 à 400.000 engagés volontaires, n'en a donné que 160.000 environ provenant des « orangistes », et que la force armée que ces derniers avaient organisée avant la guerre pour lutter contre les « séparatistes » et contre la loi du « Home Rule » s'est trouvée amoindrie, tandis que les Irlandais mal disposés pour l'Angleterre restaient tous dans le pays.

RUSSIE

Le commerce extérieur de la Russie. — Suivant des données officielles russes, la situation de l'empire sur le marché mondial en 1915 se traduit par les chiffres suivants :

La Russie, au cours de l'année, a exporté en Grande-Bretagne pour 150 millions de roubles de marchandises, pour 15 millions en France et pour 152 millions dans le grand-duché de Finlande. L'exportation à destination des autres pays a considérablement diminué ou a cessé tout à fait. Seules les exportations à destination de la Serbie et de la Finlande ont augmenté.

L'importation en Russie de marchandises provenant de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de Suède, de Chine, du Japon, de la Suisse et de Finlande a augmenté ; l'importation des autres pays, y compris celle de la France, a diminué dans de très notables proportions.

En comparaison avec 1913 l'importation étrangère en Russie a diminué de moitié, l'exportation a fléchi au septième.

Le chiffre total des exportations russes en 1915 a été de 313 millions de roubles, et celui des importations de 674 millions de roubles.

ITALIE

L'infiltration allemande en Italie. — La *Sera*, de Milan, vient de publier une lettre qui met en garde

le public contre l'introduction en Italie de produits dont la quantité va peu à peu augmentant et qui portent l'étiquette des Etats-Unis.

C'est, dit la *Sera*, de la marchandise allemande qui s'insinue sous des apparences trompeuses. Demain, lorsque le marché italien sera envahi, que les maisons de commerce italiennes seront distancées et que le public sera conquis comme clientèle, le masque sera levé.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 avril 1916, accuse, sur celui du 7 avril, les variations suivantes :

	7 avril	15 avril	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or.....	2.461	2.461	"
— argent.....	44	44	"
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	906	809	— 97
Portefeuille d'es-compte.....	5.190	5.226	+ 36
Avances.....	12	12	"
Portefeuille titres....	34	36	+ 2
Circulation.....	6.675	6.584	— 141
Dépôts.....	1.727	1.858	+ 131

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks)

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						%
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.253	2.081	202	5 %
7 août 1916	1.478	118	97	3.897	1.879	3.787	226	6 %
23 févr. 1916	2.456	45	265	6.286	1.788	5.502	12	5 "
29 —	2.457	44	483	6.554	1.987	5.781	16	"
7 mars	2.458	43	291	6.532	1.897	5.853	12	"
15 —	2.459	45	386	6.468	2.109	5.889	14	"
23 —	2.460	47	773	6.374	2.704	5.898	11	"
31 —	2.460	44	945	6.988	4.358	8.113	12	"
7 avril	2.461	44	906	6.675	1.727	5.190	12	"
15 —	2.461	44	809	6.584	1.858	5.226	12	"

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Un nouvel impôt de guerre. — Une correspondance politique de Munich croit savoir que le gouvernement allemand a l'intention d'avoir recours à un impôt unique de guerre pour se procurer 300 millions de marks. Il s'agirait de renouveler l'impôt unique institué en 1915. Les estimations et le taux resteraient les mêmes, mais au lieu d'être payé en trois acomptes, on ne demanderait aux contribuables que le premier acompte.

Le parti progressiste avait soumis cette idée à la commission du budget du Reichstag ; le gouvernement paraît s'en être emparé.

La crise de la viande à Berlin. — Les journaux berlinois du 20 avril constatent que le jour même où les prix maxima fixés pour la viande sont entrés en vigueur, il est devenu impossible d'en trouver. Ils se plaignent amèrement que toutes les mesures prises par la police ne réussissent pas à empêcher la spéculation sur les vivres et à assurer le ravitaillement de la population.

Le *Berliner Tageblatt*, qui constate que plusieurs bouchers viennent purement et simplement de fermer leurs magasins, regrette que les mesures prises par la municipalité et le gouvernement aient ainsi manqué leur but.

La *Gazette de Francfort* publie un long télé-

gramme de son correspondant de Berlin qui s'alarme de cette situation. La *Gazette* fait suivre la dépêche d'un article où elle presse le gouvernement de prendre des mesures enfin efficaces. Elle prononce même cette parole particulièrement grave :

« Nous nous trouvons dans une forteresse assiégée et les règlements qui existaient au temps où le marché était ouvert à tous ne sauraient plus prévaloir aujourd'hui. »

La question du lait en Bavière. — On lisait récemment dans les *Münchener Neueste Nachrichten* :

« Le commandant de la première et de la deuxième région vient de publier une ordonnance au sujet de la consommation du lait. De son côté la commission municipale d'approvisionnements, réunie sous la présidence du premier bourgmestre, s'est occupée de la question et a déclaré qu'on devait se montrer satisfait de la ration prévue par l'autorité militaire. Des cartes de lait seront introduites à partir du 19 avril. Chaque coupon donnera droit à un quart de litre et ne sera valable que pour la journée dont il portera la date.

« Les établissements publics recevront des cartes pour leur personnel et les consommateurs qui les fréquentent ne pourront user que de lait desséché.

« Le Président de l'Office pour la distribution du lait a donné les détails suivants : Mercredi dernier 248.906 litres de lait sont entrés à Munich, soit 7.000 litres de moins que le mercredi de la semaine précédente. D'après les statistiques municipales, les consommateurs se décomposent, pour la ville de Munich, de la façon suivante : 15.000 enfants au-dessous de deux ans ; 155.000 adolescents au-dessous de 16 ans ; 220.000 femmes ; 200.000 adultes du sexe masculin et 7.000 hospitalisés.

« La quantité de lait nécessaire à la consommation journalière serait de 255.000 litres, si l'on appliquait les ordonnances du commandant de région. La transition du fourrage sec à la mise au vert devant entraîner une diminution de la production, le plus pratique serait de supprimer pendant cette période le quart de litre attribué aux hommes, ce qui économiserait 50.000 litres que l'on pourrait affecter aux hôpitaux.

« Au cours de la discussion qui a suivi, les conseillers municipaux ont été unanimes à reconnaître que la carte de lait entraînerait une telle économie que l'on ne pourrait pas refuser aux hommes la ration fixée. L'on ne recourra à cette mesure extrême que si la production tombe au-dessous du chiffre prévu.

« La Commission a décidé d'accepter le règlement publié par le commandant de région.

« A partir du 17 avril, les rations seront donc fixées de la façon suivante :

« Enfants au-dessous de deux ans et sevrés : un litre de lait par jour, nourrices un litre.

« Malades : Ration prescrite par le médecin, à condition qu'elle ne dépasse pas un litre. Adolescents au-dessous de seize ans, un demi-litre au maximum. Femmes, un demi-litre au maximum. Hommes au-dessus de seize ans, un quart de litre au maximum. »

AUTRICHE-HONGRIE

La situation à Vienne. — Au cours d'une récente réunion, le docteur Weisskirchner, maire de Vienne, a fait des déclarations que vient de reproduire la *Zeit*, de la même ville :

« Notre vie, a-t-il dit, est actuellement très difficile et très dure. Les habitants de Vienne ont fait preuve, jusqu'à présent, d'un esprit de sacrifice qui mérite toute notre admiration, mais il faut qu'ils rassemblent toute leur énergie pour lutter jusqu'au bout. »

Le maire de Vienne a dû avouer dans son discours que les vivres étaient rares et que la graisse, notamment, faisait complètement défaut. Par ail-

leurs, la municipalité viennoise eut d'immenses difficultés à surmonter pour se procurer les quantités nécessaires de pommes de terre.

« Cependant, a-t-il ajouté, notre situation, quelque grave qu'elle soit, est encore plus enviable que celle où se trouvent les grandes villes d'Allemagne. »

Parlant de la guerre, le docteur Weisskirchner a déclaré que les pertes ont été terribles parmi les jeunes gens et que ceux nés en 1897 sont déjà sur le front.

Le maire de Vienne a fait aussi allusion à des manifestations populaires qui ont eu lieu devant l'Hôtel de Ville. Elles ont été provoquées, d'après la *Zeit*, par un manque complet de grain qui, pendant plusieurs jours, a été absolument introuvable dans la capitale autrichienne. A la halle, des femmes irritées décidèrent d'envoyer un certain nombre d'entre elles en délégation à l'Hôtel de Ville, où le maire refusa nettement de les recevoir.

C'est à la suite de ce refus que se produisit la manifestation ; elle prit rapidement une si grande importance que la police dut intervenir.

L'association des tailleurs vient de prendre une décision suivant laquelle les vêtements d'homme sont augmentés de 50 %. Les salaires des ouvriers sont, depuis le début de la guerre, en hausse de 30 %, et l'augmentation des prix des matières premières varie entre 100 et 300 %.

La Hongrie contre l'empreinte germanique. — Le *Pesti Hirlap* de Budapest, du 12 avril, a publié un article qui tranche un peu sur le genre de littérature que les journaux hongrois ont coutume de servir à leur public. C'est une protestation ardente contre le projet de germanisation économique de la Hongrie. On y lit notamment ce qui suit :

« Après nous avoir invités à faire entrer les juristes hongrois dans l'Association des juristes allemands, voici que l'Association des instituteurs allemands nous incite à y faire entrer aussi nos instituteurs pour former une Association centrale européenne des instituteurs. Où s'arrêtera cette manie ? Et quand tout chez nous sera central-européanisé, qu'est-ce qui restera de la Hongrie ? Déjà notre politique n'est point hongroise, mais austro-hongroise comme l'armée, les douanes, la diplomatie. Qu'est-ce que ce sera quand viendra s'y ajouter l'empreinte germanique ?... Toute cette épidémie centrale européenne n'aura d'autre but que de faire tirer aux Hongrois les marrons du feu pour les Allemands. On veut que nous construisions pour les Allemands des routes nationales vers l'Orient... Toutes ces alliances et unions centrales européennes ne signifient rien, sinon qu'on nous propose d'aliéner notre intelligence nationale au joug germanique. »

Cet article est signé Dunautul. Sous ce pseudonyme se cache le sénateur Eugène Rakosy, ami et porte-parole du comte Tisza, premier ministre de Hongrie.

On fait remarquer que, bien que le comte Tisza et le baron Burian soient partisans convaincus de l'alliance allemande, il semble que les prétentions actuelles de Berlin les inquiètent et leur paraissent compromettre à la fois l'intérêt spécialement hongrois et leur propre politique. L'une des raisons du voyage que vient de faire le baron Burian à Berlin pourrait bien être la nécessité d'avoir à se défendre contre certaines exigences de la chancellerie allemande, par exemple une suggestion de renoncer à une partie de la Transylvanie pour assurer définitivement la neutralité bienveillante de la Roumanie.

Cependant, le 19 avril, sont arrivés à Vienne plusieurs hauts fonctionnaires de l'Empire allemand pour discuter avec leurs collègues austro-hongrois des mêmes ressorts, diverses questions de politique douanière et économique.

L'impôt sur les bénéfices de guerre. — D'après la *Zeit*, de Vienne, l'impôt sur les bénéfices de guerre est entré en application en Autriche depuis le 20 courant.

Les sociétés commerciales et les particuliers sont soumis à cet impôt, qui est, pour les particuliers, de 5 % pour 10.000 francs d'augmentation des revenus pendant la guerre, de 13 % à partir de 50.000 couronnes, de 19 1/2 % à partir de 100.000 couronnes, de 33,9 % à partir de 500.000 couronnes et de 45 % à partir d'un million.

Les sociétés commerciales étrangères sont obligées de déposer à la Banque austro-hongroise des fonds spéciaux destinés à servir de garantie pour cet impôt.

La réquisition des céréales en Hongrie. — On mande de Budapest d'excellente source privée à l'Agence des Balkans que le gouvernement hongrois vient de publier un avis de réquisition absolue et générale de la totalité des stocks de blé et céréales existants et de toute la prochaine récolte. Les récolteurs de blé ou de céréales seront punis de six mois de prison au minimum et de un an au plus et d'une amende de 2.000 à 5.000 couronnes. Une société de banques, placée sous le contrôle de l'Etat, pourra accorder des avances aux agriculteurs sur la valeur de leurs récoltes ou stocks saisis.

Ces mesures ont été prises, paraît-il, à la suite de nombreuses découvertes récemment faites de grandes quantités de blé dissimulées aux agents de l'Etat par leurs propriétaires. C'est ainsi que dans son numéro du 25 mars le *Pester Lloyd* annonce que le total des stocks dissimulés et découverts dans cinq districts hongrois dépasse 365.000 quintaux métriques. En janvier on en avait découvert 172.000 et dans la première quinzaine de février 104.000.

On estime que plus de 800.000 quintaux métriques de froment et de céréales diverses sont encore cachés par les petits propriétaires en Galicie, Bukovine et Hongrie, et il est probable qu'en vue d'assurer à l'Etat la totalité de la récolte prochaine la moisson ne pourra être faite qu'en présence de fonctionnaires publics chargés d'éviter qu'une partie en soit dissimulée.

PORTUGAL

Mesures contre les Allemands. — Le Gouvernement portugais a rendu, à la date du 22 avril, un décret d'expulsion du territoire de la République de tous les sujets allemands des deux sexes qui ont moins de seize ans et plus de quarante-cinq ans. Le décret entrera en vigueur cinq jours après la publication. Les Allemands âgés de seize à quarante-cinq ans sont internés dans l'île Terceira, archipel des Açores, qui est déclarée en état de siège. Inventaire est fait de leurs biens dont le gouvernement assume l'administration.

Le décret, qui est applicable aussi aux Allemands résidant dans les colonies, contient la clause comminatoire d'une peine de trois années de prison aux contrevenants. Il étend aussi aux alliés de l'Allemagne les dispositions relatives à la détention ou à l'expulsion des sujets allemands et le séquestre de leurs biens. De plus, le gouvernement peut pendant l'état de guerre expulser du territoire continental de la République ou même du territoire des îles et colonies portugaises tous les individus étrangers ou même portugais favorables aux ennemis et par suite dangereux pour la défense nationale.

Tout commerce est, naturellement, prohibé avec les Allemands ou avec des personnes habitant en Allemagne.

Le traité de commerce germano-allemand de novembre 1908 est abrogé, mais ses tarifs subsistent

pour les nations alliées ou neutres qui jouissaient de la clause de la nation la plus favorisée.

Le ministère public peut faire annuler tous les actes juridiques passés par des Allemands ou avec eux dans les quarante jours qui précéderont la déclaration de guerre.

Les navires allemands actuellement dans les eaux portugaises qui seront reconnus propres à être transformés en bateaux de guerre seront considérés comme prises de guerre. Les autres resteront sous le régime de la réquisition. Les marchandises neutres et alliées seront restituées après justification de propriété devant le procureur de la République. Elles pourront être réquisitionnées moyennant indemnité par le gouvernement portugais.

Toute reconnaissance nouvelle de propriété industrielle est suspendue pour les Allemands.

ROUMANIE

Un nouvel Emprunt Roumain. — Le Gouvernement Roumain va procéder à un nouvel Emprunt intérieur d'un montant illimité, mais garanti par les Banques jusqu'à concurrence de 150 millions. Le taux d'intérêt est de 5 %, aux échéances d'avril et d'octobre. Le prix d'émission est fixé à 84 %, en titres libérés ou non libérés ; pour ces derniers, le dernier versement est fixé au mois de septembre 1916.

L'emprunt est remboursable en quarante ans par voie de tirage au sort semestriel.

La durée de la souscription est fixée à quinze jours à partir des premiers jours de mai. La faculté d'arrêter la souscription est laissée au ministre des Finances quand il le jugera utile.

Les réquisitions en Roumanie. — Le ministre de l'Intérieur de Roumanie vient de publier la liste des objets tombant sous les dispositions d'un décret rendu récemment et ordonnant la réquisition de tout le cuivre et de tout le laiton dans le pays.

Sont réquisitionnés tout le cuivre, bronze ou laiton, brut ou façonné, se trouvant en dépôt chez les marchands et particuliers ; tous les objets en cuivre, laiton ou bronze, tels que chaudrons, casseroles, pots, récipients, à l'exception des objets faisant partie de l'immeuble, des objets d'art, des meubles et des machines, moteurs, chaudières, etc. Les cuivres et bronzes détenus par les vigneronnes seront réquisitionnés pour la fabrication du sulfate de cuivre nécessaire aux vignobles.

SUISSE

Finances suisses. — On écrit de Berne, à la date du 23 avril, à la *Gazette de Lausanne* :

« L'accroissement journalier et continu de la dette de mobilisation est venu dérouter les prévisions financières de ceux qui, il y a quelques mois encore, pouvaient avoir des raisons de voir un terme relativement assez prochain à la guerre. Au Département fédéral des finances on est arrivé, par une étude approfondie de la question, à la conviction qu'une partie importante de cette dette ne pourrait être amortie que par des impôts directs fédéraux. A un moment où il était permis d'espérer que la dette de mobilisation ne dépasserait pas 200 à 300 millions, on avait admis le principe qu'un tiers ou un quart de cette somme devrait être formé par une contribution directe, prélevée par la Confédération, et en juin 1915 le peuple a fait sienne cette idée en acceptant un impôt de guerre d'un rendement présumé de 70 ou 80 millions.

« Les événements sont venus renverser cette proposition. Aujourd'hui, la dette de mobilisation est tout près d'atteindre un demi-milliard et dans quelques jours cette somme sera même dépassée. Il s'agit de faire face carrément à la situation. Le Département des finances est toujours d'avis que

les intérêts de notre dette et son amortissement doivent être demandés à un impôt direct fédéral. Avant d'aller de l'avant et d'aborder une question de cette envergure, il a tenu à prendre l'avis d'une conférence formée des délégués des partis et groupes politiques, des associations économiques et des milieux financiers.

« Une simple répétition de l'impôt de guerre voté par le peuple se heurte, en effet, comme le remarquent les *Basler Nachrichten*, à la disposition constitutionnelle qui stipule que cet impôt ne sera prélevé qu'une seule et unique fois. Le Département des Finances étudie actuellement le projet d'un impôt fédéral direct et temporaire sur la fortune. Il estime, d'accord avec ses conseillers financiers, que la fortune nationale formant les réserves économiques du pays, c'est elle et non plus le revenu qui doit être mise à contribution pour assurer le paiement de la protection que nous donne la mobilisation de l'armée.

« Au moyen d'un impôt sur la fortune qui serait prélevé pendant quinze ans et rapporterait, à titre d'exemple, 20 millions par an, il serait possible d'amortir une dette de mobilisation de 200 millions et d'en payer les intérêts.

« La dette ainsi accrue augmente de 50 millions par an les nécessités financières de la Confédération. De cette somme, 10 millions sont donnés par les relèvements des diverses taxes postales et téléphoniques et par le redoublement de la taxe militaire; le nouvel impôt direct sur la fortune fournirait une vingtaine de millions; l'imposition du tabac et de la bière produirait une quinzaine de millions. Les quelques millions restants pourraient se trouver dans le développement du monopole de l'alcool, dont bénéficieraient aussi les cantons, sur la base des dispositions constitutionnelles, et par la révision de la taxe militaire, qui pourrait être opérée sans modification constitutionnelle. Il est encore question d'un impôt fédéral sur les lettres de change; mais comme ici il faudrait indemniser les cantons qui ont déjà adopté cette mesure, le rendement serait peu considérable; enfin, et comme dernière réserve, on envisage la création d'un impôt sur les bénéfices de guerre.

« L'article constitutionnel qui serait la source de l'impôt sur la fortune et des impôts indirects laisserait ouverte la question de la manière dont le tabac serait frappé, que ce soit sous forme de monopole ou d'impôt. Cela d'une part parce que le dilemme: monopole du tabac ou impôt sur la fortune, subsiste, d'autre part parce qu'il faut réserver la possibilité d'utiliser le monopole du tabac pour les œuvres sociales de l'avenir.

« Toutes ces questions, très complexes et d'une portée considérable, occuperont la grande conférence politique et économique qui se réunira le mois prochain. »

En ce qui regarde l'impôt sur les bénéfices de guerre, dont il vient d'être parlé, le même journal ajoute que le Département fédéral des finances a constitué une commission technique chargée d'étudier cette question. Cette commission se réunira le 29 courant. Elle aura à résoudre un certain nombre de problèmes. Le premier sera d'établir si la création projetée peut se justifier en Suisse. Il faudra aussi examiner si l'article constitutionnel instituant l'impôt de guerre peut se concilier avec le prélèvement de cette nouvelle contribution; si celle-ci devra être établie en vertu d'un arrêté fédéral avec clause d'urgence ou directement par le Conseil fédéral en vertu de ses pleins pouvoirs. Enfin il y aura lieu de définir juridiquement la notion et la délimitation du nouvel impôt.

ÉTATS-UNIS

L'espionnage allemand aux Etats-Unis. — Le ministère public a engagé des poursuites contre von Papen, ex-attaché militaire allemand à

Washington, dont le rappel avait été exigé, il y a quelque temps, par le gouvernement américain. Von Papen est accusé d'avoir fourni de l'argent, des générateurs électriques, des fusées et des fils électriques pour faire sauter le canal de Welland.

En outre, le 18 courant, des agents de la police fédérale procédaient à l'arrestation, dans le quartier de Wall Street, à New-York, du lieutenant allemand Wolf von Igel, ancien secrétaire de von Papen. Il est accusé de complicité dans le complot susmentionné relatif au canal de Welland.

Lorsque les policiers se présentèrent, von Igel invoqua l'immunité diplomatique en raison de sa qualité d'attaché à l'ambassade d'Allemagne. Les agents refusant d'écouter les doléances du lieutenant, celui-ci, soutenu par trois de ses compatriotes, engagea une lutte avec les représentants de l'autorité, qui durent alors tirer leurs revolvers. Igel se laissa ensuite conduire devant le juge fédéral Hough.

Les papiers saisis chez von Igel compromettent les plus hauts personnages allemands des Etats-Unis, y compris même les membres du personnel de l'ambassade qui seraient impliqués non seulement dans le même complot, mais bien encore dans d'autres machinations criminelles.

L'ambassadeur d'Allemagne, le comte Bernstorff, a invoqué l'immunité diplomatique pour faire relâcher von Igel qui remplaçait von Papen à l'ambassade. Il a fait aussi des efforts inouïs pour obtenir la restitution des papiers saisis qui, non seulement ont trait à des complots devant avoir leur effet en Amérique, mais révèlent en outre des projets encouragés par l'ambassade d'Allemagne pour susciter des actes révolutionnaires et des incendies aux Indes et sur d'autres points encore. Il y aurait aussi un projet tendant à armer et soulever les Allemands des Etats-Unis en cas de guerre avec l'Allemagne.

Les photographies de la correspondance et des pièces saisies chez von Igel ont été envoyées à Washington afin de permettre au comte Bernstorff de reconnaître ce qui appartient à l'ambassade; au dernier moment on annonce que M Lansing, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures a ordonné au département de la justice de remettre au comte Bernstorff les papiers de von Igel.

Le canal de Panama. — Le canal de Panama a été de nouveau ouvert à la navigation le 15 courant, après une fermeture de sept mois.

CONTREBANDE DE GUERRE

Accapement et contrebande. — Depuis quelque temps la police genevoise avait remarqué que des individus étrangers au canton faisaient des achats importants dans les différents magasins de Genève. Les procédés de ces individus parurent d'autant plus suspects à la direction de la police qu'ils n'achetaient pas dans les magasins de gros, mais dans les petits magasins. Ils s'approvisionnaient par une caisse ou deux de café, un sac de sucre, etc.

L'enquête ordonnée par le directeur de la police amena la découverte dans des entrepôts du quartier des Paquis de plusieurs centaines de sacs de café et de caisses de marchandises diverses, chocolat, cacao, thé, etc. Les marchandises ainsi entreposées étaient régulièrement enlevées par de grandes maisons de camionnage à destination de Zurich. La légation d'Allemagne obtenait alors, comme compensation de ces marchandises achetées à Genève, d'autres marchandises.

Saisi de tous ces faits, le Conseil d'Etat prescrivit tout d'abord le séquestre immédiat de tout l'énorme stock entreposé (dès la première heure on découvrit 30.000 kilos de café, 7.500 kilos de chocolat, etc.); puis il ordonna l'arrestation de tous les individus soupçonnés d'avoir participé à l'accapement.

remment. Ces individus sont tous de nationalité allemande, autrichienne ou bulgare. L'un d'entre eux est un homme établi depuis fort longtemps à Genève où il remplit des fonctions importantes dans un haut établissement d'instruction. Il était également correspondant de plusieurs grands quotidiens allemands. Tous ces individus étaient à la solde de la « Deutsche Allgemeine Handels Gesellschaft », dont la fonction quasi officielle, depuis la guerre, est le ravitaillement du pays, au préjudice des pays neutres.

Déjà plusieurs expulsions ont été prononcées; mais la ville de Genève n'est pas seule en jeu.

C'est ainsi que tous les approvisionnements d'une Société ayant son siège à Zurich et possédant des ramifications et des représentants dans plusieurs villes suisses ont été séquestrés. Séquestré également un important stock d'huile de lin accaparé par une maison de Bâle.

Le chef du Département de l'économie politique a exprimé l'avis qu'en la circonstance les gouvernements cantonaux devaient agir avec vigueur, et qu'ils pouvaient être assurés de l'appui du Gouvernement fédéral.

Entre temps, le Gouvernement fédéral a pris un arrêté confirmant les mesures de l'ordonnance du 10 août 1914 sur le renchérissement des denrées alimentaires. Les accapareurs et les spéculateurs encourent la peine d'emprisonnement ou une amende jusqu'à concurrence de 10.000 francs.

Revue Commerciale

Céréales. — Le retour du beau temps ensoleillé et chaud, tant réclamé par la culture, a été très favorable pour la levée des dernières semences et a permis d'achever très activement les dernières emblavures; de même les apparences des blés d'hiver en Beauce, Touraine, Champagne sont excellentes.

En blés indigènes les affaires sont toujours à peu près nulles et les offres restreintes; on a pratiqué les prix suivants, pour les quelques lots offerts: Bretagne, 33 fr. 50 à 33.75; Nord, Somme, Pas-de-Calais, 33 fr. 75 à 34 francs; Seine-et-Oise, Beauce, région parisienne, de 34 fr. 75 à 35 francs les 100 kilos, gares de départ.

Mercredi dernier, 26 avril, vient d'être promulguée la loi en date du 25 avril, complétant celle du 15 octobre 1915, relative au ravitaillement de la population civile.

En même temps que cette loi, le *Journal officiel* publie une circulaire du ministre du commerce aux préfets donnant des instructions en vue de son application.

La première de ces mesures est relative à la fabrication de la farine: désormais, il est interdit de retirer de la mouture du blé d'autres produits que la farine entière et le son, et cette interdiction est sanctionnée par des peines.

Le taux d'extraction de la farine est par suite élevé de 74 % à 77 % pour les blés tels qu'ils sont définis à l'article 2 de la loi du 16 octobre 1915; en conséquence, les remouillages devront rester incorporés à la farine; leur vente séparée est défendue, de même que la vente des gruaux et farines fleur de toutes sortes est absolument prohibée.

C'est avec la farine ainsi constituée que le pain devra être fabriqué: c'est également cette farine qui sera utilisée pour la pâtisserie; en ce qui concerne cette dernière fabrication, vous voudrez bien prendre des mesures pour que les quantités employées soient réduites dans la plus large mesure possible.

La seconde mesure est relative à la défense de faire servir le blé, la farine ou le pain à toute autre alimentation que l'alimentation de l'homme.

Il est de toute nécessité d'empêcher la prolongation des emplois abusifs du blé, de la farine et du pain à la nourriture des animaux, pour lesquels les tourteaux constituent une alimentation excellente.

A partir du 10 mai prochain et comme conséquence du relèvement du taux d'extraction des farines, le prix des blés livrés par le service du ravitaillement civil est augmenté de soixante-quinze centimes par 100 kilos.

Sur la crainte de la taxation des offres plus suivies ont surgi pour les avoines indigènes, mais il y a tant de besoins à combler qu'ils les absorbent facilement. On cote: Bretagne, toutes nuances, 30 à 39 50, départ; blanches ou jaunes, 42 50 à 44; grises ou noires, de 43 50 à 45, selon qualité.

Sur les seigles on a fait: Bretagne, 28 75 à 29; Oise, Somme, 29 50 à 29 75; Beauce, Loiret, Loir-et-Cher, 30 à 30 25. Les orges se tiennent pour la Bretagne, 36 à 36 25; Mayenne, Sarthe, 38 à 38 25; Gâtinais, Beauce, 38 50 à 39; Champagne, 38 75 à 39. Les sons sont demandés à: fabrication parisienne, 18 50 à 19; de l'Est, 18 à 18 50; Centre, 18 75 à 19; Ouest, 19 à 19 50; Marseille, tendres, 18 à 18 50, les 100 kilos départ.

Prix du Blé sur les grands marchés (Les 100 kilogrammes)

Villes	29 mars	5 avril	12 avril	19 avril	26 avril
	1916	1916	1916	1916	1916
Paris (disponible)....	Fr. 39 12	Fr. 39 66	Fr. 39 69	Fr. 36 32	Fr. 36 51
Londres.....	37 09	37 42	37 51	34 07	34 29
Liverpool.....	28	29 32	29 62	27 83	27 96
New-York.....	24 90	26 16	»	24 86	24 97
Buenos-Ayres.....	18 15	18 20	18 15	17 93	17 71

Métaux. — Les mouvements d'entrées et de sorties en Angleterre des métaux et de leurs dérivés, pendant le troisième mois de l'année 1916, se comparent ainsi avec ceux du même mois de l'année précédente:

Villes	Importations		Exportations	
	1915	1916	1915	1916
	(En tonnes)			
Cuivre.....	55.810	44.872	10.175	11.063
Étain.....	13.719	6.224	12.357	7.387
Plomb.....	57.528	47.870	15.020	7.937
Zinc.....	30.049	9.579	»	»
Fonte.....	49.495	29.614	63.752	250.446
Fer et acier.....	65.191	57.750	410.211	469.966
Fer galvanisé.....	»	»	70.389	43.985
Plaques d'étain.....	»	»	90.487	93.042

Sur le mois de février 1916, le mois de mars présente les principales fluctuations suivantes: **Importations:** cuivre, — 1.021 tonnes; étain, + 1.496 tonnes; plomb, — 3.727 tonnes; fonte, — 3.603 tonnes. **Exportations:** cuivre, + 1.442 tonnes; fonte, + 3.181 tonnes; fers et aciers, + 8.055 tonnes; plaques d'étain, + 12.193 tonnes.

Au 15 avril dernier les stocks de cuivre en Europe s'élevaient à 20.030 tonnes, contre 17.201 tonnes au 31 mars et 19.611 tonnes au 15 mars 1916.

Pendant le mois de mars 1916, les arrivages en Europe de cuivre d'Amérique se sont élevés à 16.912 tonnes, ceux du Chili à 3.192 tonnes et ceux d'Australie à 3.000 tonnes. Les approvisionnements globaux se sont chiffrés par 27.789 tonnes et les ventes par 32.322 tonnes, contre 32.818 tonnes et 33.730 tonnes respectivement en février 1916.

D'après le journal *Commerce et Industrie*, de Petrograd, le prix du platine, sur le marché russe, dans la première quinzaine de mars (vieux style), est monté de 17 roubles à 17 r. 25 par zolotnik (4 grammes 200) de minerai de 83 % de teneur. Depuis la fin de 1915, la hausse est de 2 r. 75. Les offres du métal ont été restreintes à la suite de

la réquisition opérée précédemment par le gouvernement et qui fut terminée le 5/18 février.

Cours des Métaux à Londres
(La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	29 mars	5 avril	12 avril	19 avril	26 avril
	1916	1916	1916	1916	1916
	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.	£ sh. d.
Cuivre en barres :					
Disponible.....	112 10 0	117 0 0	122 0 0	128 0 0	131 0 0
A 3 mois.....	109 0 0	114 0 0	119 0 0	123 0 0	124 10 0
Etain : disponible...	200 0 0	201 0 0	198 0 0	200 0 0	198 0 0
à 3 mois....	196 0 0	195 10 0	197 10 0	198 0 0	196 0 0
Zinc : disponible...	97 6 5	88 0 0	95 0 0	98 0 0	98 0 0
Plomb étranger : disp.	35 5 0	32 17 6	34 10 3	35 2 6	34 5 0

PETITES NOUVELLES

◆◆ Les actionnaires de la *Société du Figaro* se sont réunis en Assemblée générale annuelle le 18 courant, sous la présidence de M. Georges Prestat, président du Conseil d'administration; 11.668 actions étaient présentes ou représentées.

Les bénéficiaires de l'exercice 1915, y compris le report de l'année précédente, se sont élevés à 403.031 fr. 46.

Sur cette somme, et conformément à l'article 41 des statuts, il a été affecté 50.000 francs aux amortissements, et 96.000 francs comme premier dividende de 5 % aux actions. Sur le reliquat de 257.031 fr. 46, il a été prélevé, conformément au susdit article 41 des statuts, 106.666 fr. 90 dont 10 % pour la participation du Conseil, et 90 % pour allouer aux actions un second dividende de 5 %, ce qui a porté le dividende total à 10 %, soit 10 francs par action, moins les impôts. Le solde de 150.364 fr. 56 a été reporté à l'exercice en cours.

M. Georges Prestat a rappelé que le *Figaro* était un des rares journaux qui, pas un seul jour depuis le début de la guerre, n'a cessé de paraître sur quatre pages et que, depuis un certain temps, il a repris ses six pages une ou deux fois par semaine. Il a appuyé sur le rôle de la presse qui a accepté avec une sérénité admirable les épreuves que la guerre lui imposait, et qui a préparé et cimenté l'Union Sacrée. Il a ajouté qu'il était certain que le lendemain de la Victoire, grâce à cette Union Sacrée, on verra se réaliser cet idéal : l'union de tous les Français dans une République tolérante.

Une longue salve d'applaudissements a accueilli les déclarations du président qui a été, en outre, félicité par un actionnaire, M. Wilmoth, pour son trentième anniversaire de présidence au Conseil de surveillance et d'administration. L'assemblée a, ensuite, approuvé les comptes qui lui étaient soumis, réélu comme administrateur M. Froment Meurice, administrateur sortant, et nommé M. le comte Allard de Chollet et M. Louis Sond commissaires pour l'exercice 1916.

Le dividende total de 10 francs sera mis en paiement à raison de 9 fr. 50 net, impôts déduits, par action nominative, à partir du 1^{er} mai prochain. Les détenteurs d'actions au porteur de l'ancienne Société ont à supporter les droits de transmission qui ont continué à être payés sur ces titres pendant l'année 1915, et qui s'élevaient à 1 fr. 50 par action. Le dividende sera payé à ces actionnaires après échange de leurs titres contre des titres nominatifs de la nouvelle Société, à raison de 8 francs net par action.

◆◆ Le *Crédit Mobilier Français* a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois de mars 1916 a été de 768.714 onces d'or pour les mines du Witwatersrand et de 27.975 onces pour celles des autres districts, soit au total 796.689 onces d'or fin (24.779 kilogrammes 417 grammes) d'une valeur de 3.384.121 livres sterling (84.603.025 fr.) contre 753.594

onces (23.439 kilogrammes 34 grammes) d'une valeur de 3.201.063 livres sterling (80.026.575 fr.) le mois précédent, qui se décomposait ainsi : 727.346 onces d'or pour les mines du district du Witwatersrand et 26.248 onces pour celles des autres districts. Il faut noter que février ne comptait que 29 jours.

Le mois dernier, 203.575 indigènes étaient employés dans les mines d'or, contre 209.426 en février, 209.835 en janvier, 209.438 en décembre 1915, 210.008 en novembre, 217.017 en octobre, 204.833 en septembre, 196.876 en août, 190.026 en juillet, 184.155 en juin et 183.961 en mai.

◆◆ Recettes approximatives du mois de mars (9^e mois de l'exercice) de la *Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres* :

Kilomètres exploités, 1.267 ; recettes du mois, 1.577.400 fr. ; par kilomètre, 1.244 fr. 99.

En mars 1915, la situation était la suivante :

Kilomètres exploités, 1.267 ; recettes du mois, 1.301.937 fr. ; par kilomètre, 1.027 fr. 57.

Il y a donc, en mars 1915, une augmentation de recettes de 275.463 francs, soit 217 fr. 42 par kilomètre.

Du 1^{er} juillet 1915 au 31 mars 1916, les recettes totales se sont établies à 12.704.567 francs, soit 1.114 fr. 14 par kilomètre, au lieu de 9.153.419 fr., ou 802 fr. 72 par kilomètre, pendant la période correspondante de l'exercice 1914-1915. Pour l'exercice en cours, l'augmentation est donc de 3.551.148 fr., soit 311 fr. 42 par kilomètre.

Marché Financier

Paris, le 27 avril 1916.

En raison des Fêtes de Pâques, la Bourse n'a tenu cette semaine que trois séances, au cours desquelles elle s'est montrée assez animée. Toutefois les nouvelles avances qu'elle a prises n'ont pas été tout à fait maintenues partout, ce qui ne veut pas dire que les dispositions d'ensemble ne soient pas toujours très satisfaisantes, surtout sur nos Fonds nationaux, qui finissent en hausse.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — A terme : 3 %, 63 fr. ; Crédit Mobilier, 334 fr. ; Banque de l'Union Parisienne, 590 fr. ; Compagnie Générale Transatlantique, 152 fr. ; Ottoman 5 % 1914, 57 fr. 50 ; Rio-Tinto, 1.770 francs.

Au comptant : 3 %, 63 fr. ; 3 1/2 % amortissable, 91 fr. 25 ; 5 %, 89 fr. 15 ; Banque de France, 4.715 fr. ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 870 fr. ; Crédit Lyonnais, 1.055 fr. ; Est, 790 fr. ; Paris-Lyon, 1.060 fr. ; Orléans, 1.105 fr. ; Métropolitain, 443 fr. ; Suez, 4.170 fr. ; Extérieure Espagnole, 94 fr. 10 ; Russe 3 % 1891-1894, 59 fr. ; Russe 5 % 1906, 88 fr. 50 ; Serbe 5 % or 1902 (Monopoles), 420 fr. ; Chemins Andalous, 359 fr. ; Nord de l'Espagne, 429 fr. ; Saragosse, 425 fr. ; Rio-Tinto, unités, 1.780 fr.

En Banque. — Au comptant : Toula, 1.099 fr. ; Maltzof, 525 fr. ; Platine, 438 fr. ; Dniéproviennne, 2.250 fr. ; Montecatini, 118 fr. ; Mount Elliott, 129 fr. ; Pena Copper, 30 fr. ; Spassky, 52 fr. 50 ; Tharsis, 147 fr. 50 ; Utah Copper, 488 fr. ; Bakou, 1.405 fr. ; De Beers ordinaire, 298 fr. ; City Deep, 107 fr. ; Ferreira Deep, 50 fr. ; Goldfields, 36 fr. 25 ; Modderfontein B, 160 fr. 50 ; Rand Mines, 99 fr. ; Robinson Gold, 30 fr. ; Kuala Lumpur, 117 fr. 50 ; Malacca ordinaire, 130 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp